



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE
DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)

ASSISTANCE TECHNIQUE DU SOUS-PROJET
"ACCROISSEMENT DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES"

Analyse de la cartographie des interventions économiques déployées au **Mali**

Plan de rédaction

| | |
|---|-----------|
| I. Résumé exécutif | 5 |
| II. Liste des sigles et acronymes | 7 |
| III. Introduction | 8 |
| IV. Contexte et justification | 10 |
| IV.1 Contexte général de la cartographie | 10 |
| IV.2 Contexte spécifique du Mali en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes | 11 |
| IV.2.1 Perception générale | 11 |
| IV.2.2 Situation économique des filles et femmes du Mali | 11 |
| IV.2.3 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes | 12 |
| V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Mali | 14 |
| V.1 Objectif de la mission | 14 |
| V.2 Clarification conceptuelle | 15 |
| V.2.1 Autonomisation des filles et des femmes | 15 |
| V.2.2 Intervention à fort potentiel d'autonomisation | 15 |
| V.2.3 Inclusion financière | 16 |
| V.3 Approche méthodologique | 16 |
| V.3.1 Démarche méthodologique utilisée | 16 |
| VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI au Mali | 22 |
| VI.1 Recensement d'interventions | 22 |
| VI.1.1 Domaines d'intervention | 22 |
| VI.2 Programmation et principes de l'approche genre transformateur | 24 |
| VI.2.1 Déconstruction des stéréotypes | 24 |
| VI.2.2 Renforcement de la capacité d'agir | 24 |
| VI.3 Interventions et effets induits | 26 |
| VI.3.1 Estime de soi | 26 |
| VI.3.2 Liberté d'expression | 26 |
| VI.3.3 Connaissance et prise de décisions au sujet du corps | 26 |
| VI.3.4 Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi | 27 |
| VI.3.5 Sécurité en public | 27 |
| VI.3.6 Se sentir valorisée | 27 |
| VI.3.7 Capacité d'influence | 27 |
| VI.4 Témoignages de quelques bénéficiaires | 27 |
| VI.4.1 Compétences professionnelles/techniques et entrepreneuriales | 27 |

| | |
|---|-----------|
| VI.4.2 Points d'amélioration | 29 |
| VI.5 Facteurs de succès | 29 |
| VI.5.1 Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions | 29 |
| VI.5.2 Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes | 30 |
| VI.5.3 Construction de partenariats stratégiques | 31 |
| VII. Axes de progrès | 34 |
| VII.1 Défis | 34 |
| VII.1.1 Prégance des normes sociales | 34 |
| VII.1.2 Faiblesses liées à la conceptualisation | 34 |
| VII.1.3 Conditions peu propices pour un travail décent et sensible au genre | 34 |
| VII.1.4 Faiblesses afférents à certains aspects de l'accompagnement | 34 |
| VII.1.5 Faible implication du secteur privé | 35 |
| VII.2 Gaps à combler | 35 |
| VII.2.1 Formation technique et aspects connexes | 35 |
| VII.2.2 Réalité de stéréotypes | 35 |
| VII.2.3 Implication du secteur privé en amont et mise en relation avec des institutions financières | 36 |
| VII.2.4 Installation et suivi optimal des bénéficiaires | 36 |
| VII.3 Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays | 36 |
| VII.3.1 Pertinence de l'approche | 36 |
| VII.3.2 Moyens en jeu | 36 |
| VII.3.3 Gain financier et social | 37 |
| VII.4 Leçons apprises | 37 |
| VII.4.1 Intérêt pluriel de l'analyse situationnelle | 37 |
| VII.4.2 Mise en œuvre des métiers et des Activités Génératrices de Revenus (AGR) | 37 |
| VII.4.3 Nécessaires ajustements et quelques défis à considérer | 37 |
| VIII. Récapitulatif des interventions à potentiel d'autonomisation économiques lors du SWEDD 1 au Mali | 38 |
| IX. Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes | 41 |
| IX.1 Typologie des Interventions du projet SWEDD | 41 |
| IX.2 Classification selon les domaines d'investissements clés | 41 |
| IX.2.1 Compétences fondamentales de base | 41 |
| IX.2.2 Compétences essentielles et complémentaires | 41 |
| IX.2.3 Environnement favorable | 42 |
| IX.2.4 Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques | 42 |
| IX.2.5 Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire | 42 |
| IX.3 Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention | 42 |
| IX.3.1 Analyse du marché de l'emploi | 43 |
| IX.3.2 Construction de partenariats stratégiques | 43 |
| IX.3.3 Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes | 44 |

| | | |
|--------------|--|-----------|
| IX.3.4 | Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes | 44 |
| IX.4 | Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés. | 46 |
| IX.4.1 | Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes..... | 46 |
| IX.4.2 | Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux) | 46 |
| IX.4.3 | Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC) | 46 |
| IX.4.4 | Secteur privé (employeurs, institutions financières, société) | 46 |
| IX.4.5 | Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs) | 46 |
| IX.4.6 | Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés) | 46 |
| X. | Interventions "non SWEDD" | 48 |
| X.1 | Contenu actuel des interventions..... | 48 |
| X.2 | Présentation sommaire des interventions..... | 49 |
| XI. | Conclusion..... | 54 |
| XII. | Recommandations | 55 |
| XIII. | Annexes : Outils de collecte | 56 |
| XIV. | Références bibliographiques | 72 |

| | |
|--|-----------|
| <i>Figure 1: quelques constats imputables aux interventions.....</i> | <i>5</i> |
| <i>Figure 2: Typologie des compétences développées</i> | <i>10</i> |
| <i>Figure 3: Vue synoptique de la cartographie.....</i> | <i>15</i> |
| <i>Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique</i> | <i>17</i> |

| | |
|---|-----------|
| <i>Tableau 1: Liste des sigles et acronymes</i> | <i>7</i> |
| <i>Tableau 2: structure du SWEDD</i> | <i>10</i> |
| <i>Tableau 3: Autonomisation économique des femmes</i> | <i>11</i> |
| <i>Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces.....</i> | <i>12</i> |

I. Résumé exécutif

La première phase du Projet "Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel" (SWEDD1) au Mali a mis en place des interventions qui ont visé l'autonomisation économique des filles et des jeunes femmes. Il a été financé par la Banque Mondiale et a connu la mobilisation d'autres acteurs.

La démarche méthodologique exécutée en vue de la réalisation de la cartographie a accordé une place de choix à la revue documentaire. Des informations sur le sous-projet autonomisation des femmes et des filles sont disponibles à travers diverses sources. Des fiches de collecte de données et des canevas de lecture ont été élaborés pour extraire les informations pertinentes relatives aux interventions. Les outils ont été élaborés sur la base de la Théorie de Changement de Plan International relative à la thématique ainsi qu'à deux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

Les initiatives développées ont touché divers domaines, notamment les compétences de vie, professionnelles et entrepreneuriales. Les capacités de lecture et d'écriture de 1549 filles ont été renforcées. Il a été offert des formations pour les activités génératrices de revenus (AGR) à 1512 femmes ; le programme a favorisé leur autonomie économique. De plus, 1170 femmes ont été formées et installées dans des métiers non traditionnels, démontrant ainsi une diversification des choix professionnels. Des stages professionnels ont été facilités pour 250 bénéficiaires, pour assurer leur évolution vers des emplois stables. Les retombées économiques ont été significatives, générant environ 2 milliards de revenus et créant plus de 7000 emplois directs.

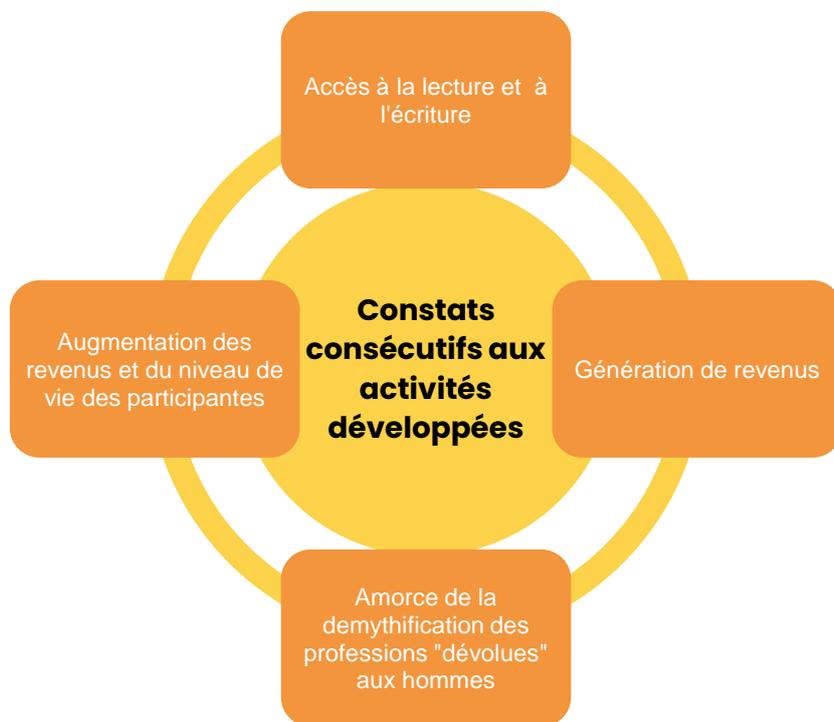
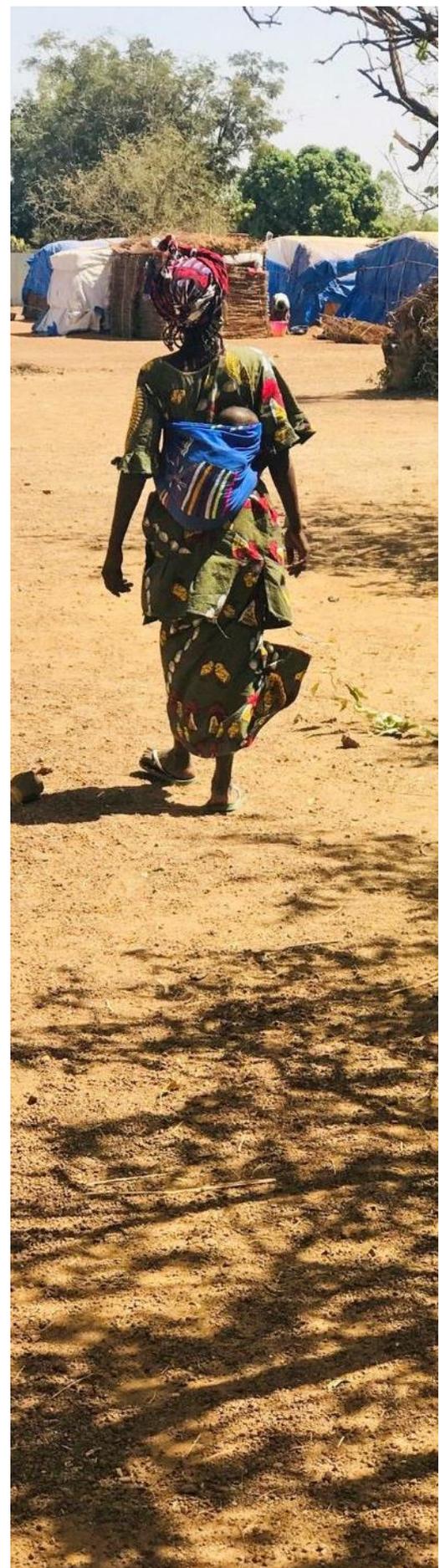


Figure 1: quelques constats imputables aux interventions

Plusieurs facteurs ont contribué au succès des interventions, notamment l'étude préalable du marché du travail, la construction de partenariats stratégiques, la sensibilisation des communautés, la liberté de choix laissée



aux bénéficiaires, les concertations avec les formateurs et les centres de formation, et le suivi de proximité effectué pendant les premiers mois d'activité

Le projet a également bénéficié d'une volonté politique soutenue, de l'appui d'une coalition d'acteurs internationaux et nationaux, d'un dispositif de renforcement des capacités et de création d'emplois. Le Mali dispose par ailleurs d'un cadre légal et institutionnel favorable à l'autonomisation économique des femmes, avec des lois, stratégies et politiques publiques visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des adolescentes et des femmes.

Des défis ont été relevés tels que :

- la faiblesse de l'analyse situationnelle en amont du processus,
- la programmation des activités ne prenant pas suffisamment en compte l'approche genre transformateur,
- l'implication insuffisante du secteur privé.

Des gaps ont été également identifiés :

- l'absence de centres de formation adéquats dans certaines zones,
- la non-adaptation des structures de formation et des curricula aux besoins spécifiques des femmes,
- l'insuffisance de personnel pour un suivi optimal des bénéficiaires.

Ils constituent des points d'attention pour lesquels qui nécessitent une attention continue et des actions ciblées pour être surmontés.

Le projet SWEDD au Mali a permis d'autonomiser les filles et les jeunes femmes à travers des interventions économiques ciblées. Les résultats ont été encourageants, avec la création d'emplois et la génération de revenus. Cependant, des défis et gaps subsistent, nécessitant une attention continue pour améliorer la mise en œuvre des interventions. La volonté politique, la collaboration des acteurs et le cadre légal et institutionnel offrent des opportunités pour renforcer l'autonomisation économique des femmes au Mali.

II. Liste des sigles et acronymes

| | |
|--------|--|
| AGR | : Activités G énératrices de R evenus |
| AJF | : A dolescentes et J eunes F emmes |
| BTP | : B âtiments T ravaux P ublics |
| EMOP | : E nquête M odulaire et P ermanente auprès des M énages |
| INSTAT | : Institut N ational de S tatistiques |
| OCB | : O rganisations C ommunautaires de B ase |
| ONG | : O rganisation N on G ouvernementale |
| OSC | : O rganisations de la S ociété C ivile |
| PTF | : P artenaires T echniques et F inanciers |
| SWEDD | : S ahel W omen's E mpowerment and D emographic D ividend |
| UGP | : U nité de G estion du P rojet |
| UNFPA | : F onds des N ations U nies pour la P opulation |
| YEE | : Y outh E mployment and E ntrepreneurship |

Tableau 1: Liste des sigles et acronymes

III. Introduction

Le projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD en anglais) est une initiative régionale majeure résultant de la collaboration entre les dirigeants de six pays d'Afrique sahélienne, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Lancé officiellement en novembre 2015 avec ces six pays fondateurs, le projet a rapidement pris de l'ampleur en accueillant le Bénin en 2019, suivi du Cameroun et de la Guinée en 2020.

Le SWEDD est une réponse aux défis socio-économiques et démographiques qui touchent la région du Sahel. Son objectif primordial est de réduire la vulnérabilité des populations, en particulier des jeunes femmes et des filles, tout en capitalisant sur le potentiel du dividende démographique. Pour atteindre ces objectifs, le projet a mis en œuvre une série d'interventions ciblées, allant du renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales à l'amélioration de l'accès aux services de santé reproductive et nutritionnelle.

La spécificité du SWEDD réside également dans son engagement à promouvoir une approche transformatrice du genre, visant à révolutionner les rôles traditionnels des femmes dans la société et à leur offrir de nouvelles opportunités. Cette initiative régionale s'articule autour de trois composantes principales, chacune visant à résoudre un aspect clé des défis auxquels sont confrontées les populations vulnérables du Sahel.

Parmi les nombreuses initiatives du SWEDD, l'inclusion financière occupe une place centrale. Elle est considérée comme un moteur essentiel de l'autonomisation économique des femmes, permettant l'accès aux revenus, le contrôle des gains économiques et le pouvoir de décision. Les résultats encourageants de ces initiatives ont incité à entreprendre une cartographie des interventions économiques et à évaluer leur impact sur l'autonomisation des femmes et des filles.

La réalisation de cette cartographie a été une opportunité pour examiner de près les initiatives qui façonnent le paysage de l'autonomisation économique dans le Sahel. Il a été mis en exergue, à travers cette cartographie, différentes facettes des actions entreprises pour renforcer l'autonomie économique des filles et des femmes dans les six pays de la phase initiale du projet SWEDD.

L'exercice a été conduit par Plan International en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il a permis d'appréhender les effets de ces initiatives, d'identifier les facteurs clés de leur succès, tout en restant attentifs aux défis persistants et aux opportunités à saisir pour aller encore plus loin dans l'autonomisation économique des femmes. Cette mission revêt une importance cruciale pour l'avenir du projet SWEDD et pour la promotion de l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et le développement durable dans la région du Sahel. Elle offre également une perspective unique sur la manière dont les initiatives régionales peuvent façonner un avenir meilleur pour les femmes et les filles, en capitalisant sur leur potentiel et en les plaçant au cœur du développement socioéconomique.

La restitution des investigations effectuées au Mali polarise, dans ce document, l'attention sur les interventions du SWEDD1 à potentiel d'autonomisation économique en articulation avec d'autres initiatives communautaires. Il y est spécifié, les contours de la démarche méthodologique mise en œuvre ainsi que les résultats engrangés. L'analyse de ces derniers a offert la possibilité d'identifier aussi bien des facteurs de succès, des défis, des gaps, des opportunités que des leçons capitalisées. Un canevas pouvant servir de référence pour la réussite de processus d'autonomisation des filles et des femmes a été esquissé. Enfin, une "fenêtre" a été ouverte sur les interventions exécutées hors du cadre SWEDD avec l'objectif de constituer graduellement une base de données qui sera alimentée par des interventions à potentiel élevé d'autonomisation économique des filles et des femmes.





IV.

Contexte et justification

IV. Contexte et justification

IV.1 Contexte général de la cartographie

Le projet "Autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel" (SWEDD) œuvre à accroître l'autonomisation des adolescentes et des femmes à travers des axes clés d'intervention.

a) Le renforcement des compétences

Il a quatre principales facettes.



Figure 2: Typologie des compétences développées

Les compétences de vie renvoient à un paquet de formations destinées à (re)construire la personnalité des participantes. Elles sont sensibilisées sur leurs droits. Les violences basées sur le genre sont abordées sous tous leurs aspects ainsi que la communication interpersonnelle, les mécanismes de résolution de conflits, la prise de décision éclairée. Les autres compétences développées, en complément à celles sus décrites, ont pour finalité d'assurer l'autonomisation économique des participantes.

b) L'accès

- aux services de santé reproductive infantile et maternelle
- à la nutrition de qualité, par l'adoption d'une approche transformatrice du genre.

c) L'amélioration des capacités régionales de partage de connaissances et de bonnes pratiques

Pour atteindre ces objectifs, le SWEDD est structuré autour de trois composantes principales récapitulées dans le tableau qui suit :

| | |
|-------------------------|---|
| Composantes principales | Satisfaction de la demande en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle des femmes et des adolescentes. |
| | Amélioration de l'offre de produits et de services liés aux besoins de santé : garantir la disponibilité des produits et du personnel de santé. |
| | Création d'un environnement favorable à la réalisation des objectifs du projet. Soutien des actions de plaidoyer, des innovations juridiques, l'engagement politique et le développement des capacités. |

Tableau 2: structure du SWEDD

Le projet SWEDD a un impact positif dans plusieurs pays de la région : les résultats imputables aux actions développées sous son égide sont élogieux dans tous les pays couverts. Au nombre des initiatives qui jouent un rôle de levier, l'inclusion financière occupe une place de choix. Elle est au cœur de l'effort visant à autonomiser économiquement les femmes. Elle aborde les questions d'accès à une gamme de produits et de services financiers abordables et adaptés à des besoins spécifiques. Ces préoccupations sont au cœur de l'autonomisation économique des femmes qui repose sur trois piliers essentiels :

| | | | | | |
|----------|--------------------------------|----------|--|----------|---------------------|
| 1 | Accès aux revenus et aux biens | 2 | Contrôle et jouissance des gains économiques | 3 | Pouvoir de décision |
|----------|--------------------------------|----------|--|----------|---------------------|

Tableau 3: Autonomisation économique des femmes

Face aux résultats encourageants enregistrés, il a été pris la décision de réaliser la cartographie des initiatives ayant un potentiel d'autonomisation économique dans l'optique de nourrir les échanges entre les pays partenaires du projet. Cette mission comprend deux volets distincts :

- i. Le recensement des interventions visant à autonomiser économiquement les femmes en lien avec d'autres interventions communautaires
- ii. Le développement de modèles d'inclusion financière adaptés au contexte du projet SWEDD et au-delà.

IV.2 Contexte spécifique du Mali en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes

IV.2.1 Perception générale

Le Mali est un pays d'Afrique de l'Ouest dont la géographie est assez diversifiée : elle recèle des zones désertiques de savanes et de montagnes. Son économie est principalement basée sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation minière, notamment l'or. Cependant, il est le théâtre d'enjeux sociaux, économiques, environnementaux et sécuritaires importants. Il a une population d'environ 20,3 millions d'habitants avec 49,9% de femmes [Banque Mondiale, 2020¹].

Les taux de chômage sont plus élevés parmi les jeunes sans emploi ni formation ; ce qui met en lumière l'importance de l'éducation et de la formation pour améliorer les perspectives d'emploi. Les femmes sont particulièrement touchées par ces défis, en partie en raison de taux de déscolarisation plus élevés : « Les données de l'enquête permettent d'estimer à 29% la proportion des jeunes de 18-35 ans qui ne sont ni en emploi, ni à l'école ou en formation... Les jeunes de cette catégorie sont relativement plus présents en milieu urbain que rural (33% contre 28%) et parmi les filles que les garçons (42% contre seulement 12%), ce qui montre que les filles sont davantage à charge au Mali que les garçons, plus déscolarisées aussi. Ils sont relativement plus nombreux à Kayes (42%), vivant peut-être dans certains cas de l'envoi de fonds de leurs parents émigrés à l'étranger, et à Ségou (38%), région où le taux de chômage global est particulièrement élevé ». La même source indique que « ... le chômage a un visage urbain, jeune, et éduqué avec une plus forte concentration dans les régions de Bamako, Gao-Kidal, et un peu Mopti » [Afrobaromètre, 2020²].

L'autonomisation économique des femmes et des filles au Mali se révèle être un levier essentiel pour le développement économique et social du pays.

IV.2.2 Situation économique des filles et femmes du Mali

La population est majoritairement rurale et jeune du Mali, avec un taux de croissance démographique qui oscille autour de 3 % ; les femmes sont les principales actrices de la production agricole, bien que les hommes aient des capacités de production plus grandes, [ONU FEMMES]³. Les femmes et les filles au Mali subissent directement les conséquences du changement climatique. Les déplacements internes et la perturbation d'activités telles que le tourisme, les festivals, l'agriculture et le commerce ont exacerbé les inégalités de genre, compromettant la sécurité alimentaire [PNUD, 2023⁴]. Au travers de ces défis, la situation économique des femmes reste précaire, avec des salaires nettement inférieurs et une faible représentation dans les instances de décision. Elles constituent également une forte proportion de la population touchée par la pauvreté (62% de femmes et de filles vivent en dessous du seuil de pauvreté multidimensionnelle) [Rapport final, 2021⁵].

¹ <https://africa.unwomen.org/fr/where-we-are/west-and-central-africa/mali>

² https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/02/ad414-le_chomage_au_mali_phenome_urbain_jeune_et_eduque-depeche_afrobarometer-21dec20_0.pdf

³ <https://africa.unwomen.org/fr/where-we-are/west-and-central-africa/mali>

⁴ <https://www.undp.org/fr/mali/histoires/quand-les-femmes-et-les-jeunes-constituent-les-moteurs-de-la-reprise-economique>

⁵ file:///C:/Users/MDSC/Downloads/ML-Oct21-GRPFM-Public%20with%20PEFA%20Check_0.pdf

IV.2.3 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes

Elles ont été synthétisées dans la matrice ci-après :

| | |
|---------------------------------|---|
| FORCES | <ul style="list-style-type: none"> • Participation significative à la production alimentaire, représentant 49 % de la population active agricole et assurant plus de 70 % de la production alimentaire⁶ • Existence des experts nationaux de genre au niveau des ministères et des partenaires techniques et financiers, y compris les ONG nationales et internationales⁷ |
| FAIBLESSES⁸ | <ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'éducation, à la santé maternelle et infantile, à la planification familiale, et aux services sociaux de base • Normes sociales et culturelles défavorables et inégalités juridiques |
| OPPORTUNITES⁹ | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la résilience face aux changements climatiques • Augmentation de la production de légumes et du revenu des ménages • Développement d'Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) |
| MENACES¹⁰ | <ul style="list-style-type: none"> • Mariage précoce • Grossesse non désirée • Violences sexuelles et sexistes • Pauvreté • Désertification et changements climatiques |

Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces

⁶<https://africa.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Africa/Attachments/Publications/2015/11/Mali%20Musow%20-%20Juillet%20Septembre%202015.pdf>

⁷https://www.ungei.org/sites/default/files/2023-04/230411_Annex%20C.8%20Mali%20Country%20Report_Fr.pdf

⁸<https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/103727/126165/F1367069979/MLI-103727.pdf>

⁹<https://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1373000/>

¹⁰<https://www.ungeneva.org/fr/news-media/news/2022/12/76316/retour-sur-lannee-2022-les-femmes-maliennes-porteuses-de-solutions>

IV

Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Mali

V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes au Mali

V.1 Objectif de la mission

Il s'agit de réaliser la cartographie des interventions sur l'autonomisation économique en lien avec les autres interventions communautaires (Espaces sûrs, clubs des maris, futurs maris, formation professionnelle, etc.) dans les six Pays de la phase 1 du projet SWEDD que sont le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Le pays concerné ici est le Mali.

Il est attendu les objectifs spécifiques ci-après :

- Recenser les types d'interventions économiques pertinentes aussi bien du projet SWEDD et au-delà du projet ;
- capturer les effets des interventions économiques sur l'autonomisation économique des adolescentes et jeunes femmes bénéficiaires du projet SWEDD ;
- identifier les éléments du succès des interventions économiques ;
- identifier les défis à relever, les gaps à combler et les opportunités à saisir pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes et des filles dans les pays SWEDD ;
- Communiquer sur les résultats de la cartographie des interventions économiques.

Les objectifs renvoient à trois principales articulations que sont : le recensement des initiatives économiques à l'adresse des adolescentes et des jeunes femmes d'une part ainsi que les effets, les éléments de succès et les axes de progrès desdites initiatives. Il s'agit des défis, des gaps subséquents et d'opportunités.

La figure ci-après récapitule la quasi-totalité des informations produites. Ses composantes conduisent, par les liens hypertextes, à des informations détaillées.



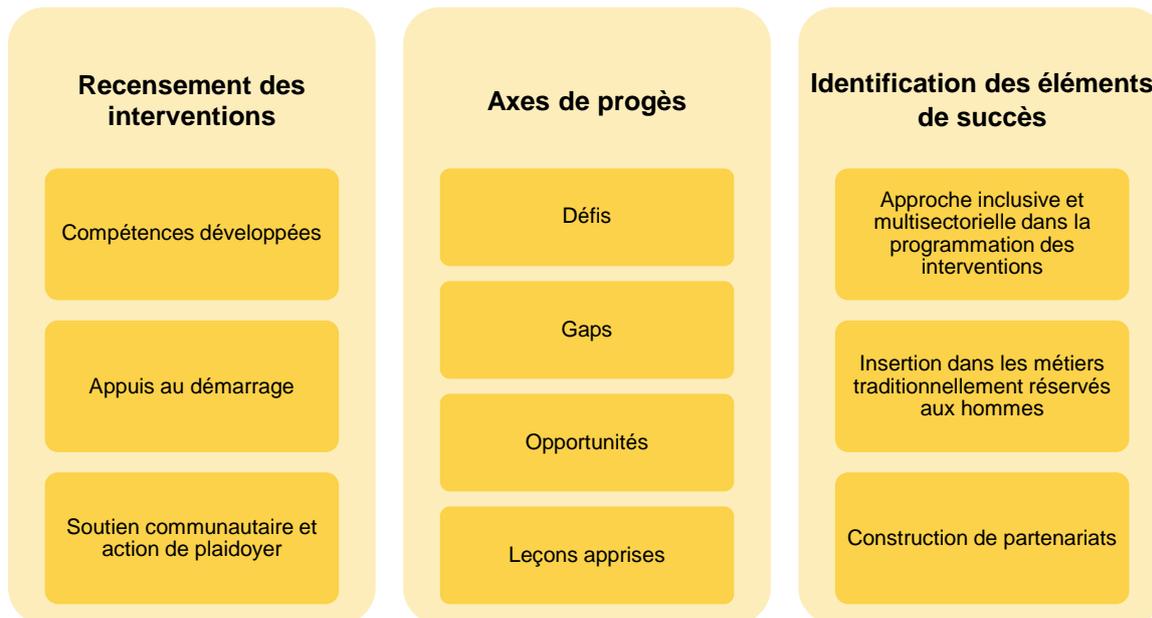


Figure 3: Vue synoptique de la cartographie

V.2 Clarification conceptuelle

Trois concepts ont un caractère récurrent dans le document : autonomisation des filles et des femmes, intervention à potentiel d'autonomisation et inclusion financière. Ils gagnent à être clarifiés et un contenu opératoire leur a été donné.

V.2.1 Autonomisation des filles et des femmes

L'autonomisation des femmes et des filles désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est l'aptitude à opérer des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'intervenir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

V.2.2 Intervention à fort potentiel d'autonomisation

Il a été convenu que les interventions pertinentes pour la présente cartographie soient identifiées sur la base de trois critères. Elles doivent se rapporter à des (i) domaines d'intervention précis (ii) leur démarche d'implémentation doit reposer sur les principes de l'approche genre transformateur et (iii) l'on doit disposer d'informations sur le caractère satisfaisant des résultats, leur efficacité et facteurs de succès.

1. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :

- i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
 - ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
 - iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
 - iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions.
2. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment
- i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
 - ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
 - iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
 - iv. Considérer les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité ;
 - v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;
 - vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.
3. Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention.

V.2.3 Inclusion financière

L'inclusion financière se réfère aux conditions (disponibilité et caractère approprié des services, égalité des opportunités) d'accès aux services financiers. Elle s'intéresse dans le présent contexte à la population non bancarisée, en l'occurrence les filles et les femmes vulnérables. Il est souhaité qu'elles accèdent aux moyens d'épargne, d'investissement et d'assurance dans l'optique de l'amélioration de leurs revenus et de la réduction des inégalités qu'elles cristallisent. Les groupes d'épargne et de crédit lorsqu'ils sont bien encadrés, en l'occurrence le dispositif AVEC, offrent de bonnes perspectives en la matière. La revue de ces mécanismes a été un volet de la cartographie conduit par un autre consultant.

V.3 Approche méthodologique

La démarche méthodologique préconisée devrait reposer sur la collaboration avec des partenaires locaux, la collecte rigoureuse de données documentaires et empiriques, l'analyse approfondie des résultats et la communication efficace des constatations. A l'arrivée la collecte, contrairement à ce qui avait été prôné, a essentiellement reposé sur les ressources documentaires. Toutefois, la mission revêt une importance particulière, car elle pourrait contribuer à orienter les phases ultérieures du projet SWEDD et servir de modèle pour d'autres initiatives similaires visant à autonomiser économiquement les femmes dans le Sahel et au-delà.

Dans un contexte où l'autonomisation économique des femmes est une priorité, cette mission est une occasion de faire progresser les objectifs du projet SWEDD et de créer un impact durable pour les femmes et les filles de la région. Elle incarne l'engagement continu envers l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et la promotion du développement durable dans les pays couverts et ceux qui le seront.

V.3.1 Démarche méthodologique utilisée

Elle a été déployée, comme retenue dans les Termes de Références, en quatre principales étapes que sont :

- mise en place d'un groupe de référence;

- cocréation de la démarche méthodologique ;
- collecte des données ;
- traitement et analyse des données ;
- rapportage.



Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique

V.3.1.1 Mise en place d'un groupe de référence

Un travail préalable a consisté à mettre en place un groupe de référence par pays. Il a facilité, par le truchement des référents, la mise à disposition des ressources documentaires qui relatent les sujets en lien avec les objectifs du présent exercice.

V.3.1.2 Cocréation de la démarche méthodologique avec les groupes de référence

Une approche méthodologique a été ébauchée et exposée au groupe de référence. La synthèse des observations formulées a permis de prendre quatre décisions :

- maintenir l'ancrage de l'ensemble du processus dans la théorie de changement de Plan International relative à l'autonomisation des groupes vulnérables, des filles et des jeunes femmes plus précisément,
- approfondir la revue documentaire,
- préciser les groupes cibles à considérer et
- aligner en les étoffant davantage, les méthodes ainsi que les outils subséquents sur ces derniers.

La relation avec la théorie de changement a été assurée par deux mécanismes :

- la démarche SOYEE (Skills & Opportunities for Youth Employment and Entrepreneurship), en français "Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" et
- l'approche Transformatrice du Genre.

La première est un modèle holistique pour l'autonomisation économique des jeunes développé par Plan International ; elle permet de soutenir l'insertion des jeunes à l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires accompagnés. La deuxième est structurée autour de six composantes¹¹ et sert également de catalyseur à des relations sociales équitables. Leur contenu respectif a été brièvement présenté, en introduction aux résultats produits, pour nourrir les outils et servir de cadre à l'analyse des données.

Une première exploitation des documents mis à disposition avait fait apparaître l'incomplétude ou l'absence pour certains pays dont le Mali, des supports de formation, d'animation des sessions de mobilisation sociale ou ceux nécessaires pour mieux circonscrire l'environnement (socio politique, légal) de déploiement des actions visées.

Quatre (4) catégories de personnes ont été ciblées pour contribuer à la production des informations requises en vue de l'atteinte des objectifs de la mission :

- les représentants des UGP des ministères sectoriels responsable du volet "autonomisation économique" et des ONG de mise en œuvre
- des acteurs ayant joué un rôle actif dans l'implémentation des projets tels que les mentors ou fournisseurs de formation et le secteur privé
- l'environnement des participantes/bénéficiaires représenté par leur famille et les leaders communautaires

¹¹ (i) normes de genre (ii) capacité d'agir des filles et des jeunes femmes (iii) masculinité positive (iv) diversité des besoins et intérêts spécifiques des filles, des garçons, des jeunes femmes (v) conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) (vi) création d'un environnement favorable.

iv. les participantes/bénéficiaires elles-mêmes.

Deux principales méthodes ont été admises : la revue documentaire et l'animation d'entretiens. Neuf (9) outils ont été élaborés pour les concrétiser ; ils sont ci-après sommairement présentés. Les supports complets de collecte sont annexés au rapport.

✓ **Canevas de lecture**

Ils sont au nombre de deux. Le **premier** a permis d'approfondir les informations afférentes aux modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation et rapports de sensibilisation. Il a été articulé, outre les références bibliographiques, autour des points suivants : (i) Élaboration et déroulement des modules, (ii) Contenu des formations en compétences de vie - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iii) Contenu des formations professionnelles - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iv) Soutien à l'orientation professionnelle - Choix du domaine d'activités et accompagnement, résultats tangibles, témoignages y relatifs -, (v) Sensibilisation à l'égard de la communauté et (vi) Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes.

Le **deuxième** a été élaboré pour l'analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation économique des femmes. Trois catégories de documents ont été visées par cet outil : (i) Lois et politiques (ii) Prestation de services, pratique institutionnelle et financement, (iii) Climat social, économique et politique.

✓ **Guide à l'adresse des UGP / Ministères / ONG**

Cet outil est articulé autour de six points : (i) Analyse du marché de l'emploi, (ii) Partenariats stratégiques, (iii) Préformation (iv) Formation, (v) accompagnement et recherche d'emploi (vi) Suivi et maintien dans l'emploi. Les axes ont été éclatés en sous-composantes.

✓ **Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD".**

Il expose les consignes dont il faut tenir compte pour tirer tout le potentiel d'informations auprès des participantes/bénéficiaires... Après la clarification du concept "**histoire de vie**", des précisions ont été fournies sur les informations attendues de cet outil ; ce canevas de restitution est une matrice bâtie autour de composantes spécifiques (cadre global du projet SWEDD, sous-volet "Accroissement des opportunités économiques" et compétences acquises, choix de la participante, sujet de l'histoire ; facteurs de succès, leçons apprises et défis) auxquelles sont rattachés des informations, des outils de production de ces dernières et les sources de données.

✓ **Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l'histoire**

Outre les variables sociodémographiques, six (6) points de discussion font la substance du support : (i) Compétences entrepreneuriales (ii) Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation (iii) Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés (iv) Défis rencontrés et approches de solutions préconisées (v) Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires (vi) Ressenties de la participante.

✓ **Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes**

Il permet de cerner les réalités propres à l'environnement des participantes. Quatre (4) préoccupations forment l'ossature du guide : (i) Information et conseil aux jeunes et à leur famille, (ii) Valorisation des aspirations de leurs filles, (iii) Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus (iv) Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail.

✓ **Guide à l'attention des mentors et fournisseurs de formation**

Il est structuré autour de six points : (i) Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations (ii) Orientation professionnelle et mise en situation (iii) Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié (iv) Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise, Formation en compétences de vie (v) Apprentissage (stage de courte durée) (vi) Certification.

✓ **Guide à l'attention du secteur privé**

Il est élaboré autour de trois (3) principaux pôles : (i) Analyse de la demande, (ii) Analyse de l'offre, Analyse sociale et sociétale, (iv) Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié (v) Appui et soutien à la création d'entreprise (vi) Suivi et services de soutien.

✓ **Support pour la collecte, dans un contexte "non SWEDD" d'interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes**

Il recèle trois parties : (i) définition opératoire de l'autonomisation des femmes (ii) indication de précisions relatives aux critères à utiliser pour évaluer les interventions à fort potentiel d'autonomisation : domaines d'investissement clés, genre transformateur et effets positifs/résultats satisfaisants (iii) un formulaire pour la restitution de l'intervention. Les deux premiers points sont destinés à servir de repères pour le choix d'initiatives pertinentes tandis que le dernier oriente sur les informations précises attendues.

V.3.1.3 Collecte des données

Les informations documentaires ont été la principale source de production du rapport élaboré. Il faut signaler que les sous-projets SWEDD1 visant l'autonomisation des filles et des jeunes femmes ont été actifs de 2016 à 2020, générant de nombreux documents et informations. Des processus de collecte ont été réalisés dont des études préliminaires et des évaluations à différents stades : mi-parcours, finales et d'impact (actuellement en cours). Les informations sur le projet sont disponibles dans les plans et rapports de travail.

La collecte de données des interventions économiques "non mises en œuvre par SWEDD" n'a pas été limitée à 2020 et a été faite auprès de deux principales sources : institutions connues pour les initiatives qu'elles développent en matière d'autonomisation des femmes et des filles et de part une revue documentaire web.

V.3.1.4 Analyse des données et rapportage

Les données ont été dépouillées, classées par thèmes suivant les objectifs. Elles ont ensuite été divisées en catégories d'intrants présentant des caractéristiques ou des tendances semblables. Il a ainsi été possible, à travers les données extraites, de mettre en exergue les éléments qu'il faut associer de façon logique pour catégoriser les interventions, dégager les facteurs de succès et les axes de progrès qui leur sont liés.

Les associations ont été faites sur la base des cadres d'analyse de mise œuvre des interventions en lien avec le genre transformateur, l'autonomisation économique des femmes et l'étoile de la capacité d'agir pour ce qui est spécifiquement des effets.

V.3.1.5 Limites de l'étude

Le processus de validation de la stratégie et des outils de collecte des données ont pris du temps : il a fallu établir une démarcation entre l'évaluation des interventions du SWEDD1 en lien avec l'autonomisation économique des femmes et le caractère analytique de la cartographie. Il s'agit, pour le présent exercice de répertorier les initiatives auxquelles il faut (quand même) adosser une analyse qui met en exergue les retombées des interventions sur les bénéficiaires, les facteurs de succès et les axes de progrès.

Dans cette logique, il a été admis qu'un choix raisonné de participantes en fonction des localités couvertes devra être fait. Les unités de l'échantillon à élaborer sur cette base, serviront de "portes d'entrée" aux acteurs à impliquer dans le processus de collecte des données. En clair, le point de démarrage de ce dernier devrait être les bénéficiaires/participantes auxquelles seraient ensuite associés les autres acteurs qui avaient directement interagi avec elles : mentors, fournisseurs de formation, parents, communautés, ONG de mise en œuvre. D'autres groupes avaient été également ciblés : membres de l'UGP, représentants de /directions techniques, d'entités déconcentrées, de collectivités locales et animateurs d'ONG de mise en œuvre. Il avait été retenu qu'au moins dix (10) bénéficiaires seront choisies par localités couvertes en fonction des interventions auxquelles elles ont été exposées.

La liste des bénéficiaires n'a pu être obtenue auprès de l'UGP. Il n'a pu être possible de finaliser cette option pour définir la taille de l'échantillon et de fixer la technique d'échantillonnage. Elle aurait été effectuée à deux degrés et raisonnée en fonction des interventions développées. En somme, cette opération n'a pu être enclenchée. Face à cette contrainte majeure et pour ne pas continuer d'attendre, l'option a été faite d'exploiter à fond les ressources documentaires disponibles pour produire les informations attendues. A ce niveau, il convient de signaler la variabilité de certaines statistiques au sein ou d'un document à l'autre couvrant la même période.

Toutefois, pour suppléer aux données empiriques qui n'ont pas pu être collectées, il a été exploité le rapport sur la documentation des processus de conceptualisation et de mise en œuvre du projet au Mali ; davantage de facteurs de succès et d'axes de progrès associés aux interventions développées ont pu ainsi être repérés. Il est escompté que la restitution des résultats de la cartographie permettra de les peaufiner.

S'agissant des initiatives développées en dehors du contexte SWEDD, on peut signaler que les documents de projet repérés sur Internet pour être traités ne recèlent pas forcément toutes les informations attendues.

VI.

**Interventions à potentiel
d'autonomisation
économique recensées
dans le cadre du SWEDDI
au Mali**



VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI au Mali

Le repérage de ces interventions et l'analyse de leur portée ont été opérés à cinq niveaux. Le premier est relatif à des domaines d'investissement spécifiques. Le second est inhérent aux composantes de la programmation et principes de l'approche transformatrice du genre. À l'un ou l'autre de ces paliers, certaines séquences de la conceptualisation et de mise en œuvre des initiatives ont été mises en exergue. Le troisième volet a réalisé une synthèse des effets par la mise en relation des modalités de l'outil "Etoile de la capacité d'agir" et des principales catégories d'interventions identifiées. La quatrième rubrique est consacrée aux témoignages de quelques participantes. Le cinquième a trait aux facteurs de succès caractéristiques des actions initiées.

VI.1 Recensement d'interventions

Les interventions ont été essentiellement inventoriées sur la base des compétences acquises par les participantes ainsi que les soutiens (au démarrage ou communautaire) dont elles ont bénéficié.

VI.1.1 Domaines d'intervention

VI.1.1.1 Compétences de vie

Le développement des compétences de vie est un aspect essentiel pour l'autonomisation des participantes et l'amélioration de leur qualité de vie. Dans le cadre des interventions mises en place, 56 centres d'alphabétisation dans les zones ciblées ont été identifiés et ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités. Cela implique non seulement l'amélioration des infrastructures de ces centres, mais aussi l'acquisition d'équipements et d'outils pédagogiques et didactiques de qualité.

VI.1.1.2 Compétences professionnelles, entrepreneuriales

Les interventions ont visé deux groupes distincts tous âgés de 15 – 24 ans. Le premier est composé de personnes non scolarisées y compris celles qui sont allées à l'école sans pouvoir lire et écrire. Le deuxième groupe rassemble les jeunes filles et femmes déscolarisées sachant lire et écrire [SWEDD, 2022].

Pour le groupe 1, avec l'objectif de toucher 1500 filles et femmes déscolarisées ne sachant ni lire ni écrire, il a été mis en œuvre un ensemble d'initiatives visant à leur offrir des opportunités éducatives et économiques. Le sous-projet a réussi à alphabétiser avec succès 1549 filles, leur offrant ainsi la possibilité d'acquérir des compétences fondamentales en lecture et écriture. En plus de cela, ces participantes ont bénéficié de formations pour les activités génératrices de revenus (AGR), et 1512 d'entre elles ont été équipées et suivies dans la création et le développement de leurs propres activités : Aviculture (70), Coiffure (32), Couture (197), Embouche bovine (424), Embouche ovine (646), Fumage poisson (7) Maraichage (16), Restauration (8), Savonnerie (67), Teinture (40), Transformation agroalimentaire (5).

Par ailleurs vingt (20) filles, principalement des déplacées internes, ont été installés dans divers métiers artisanaux comme la restauration, l'agro-business, le bogolan, la couture, la coiffure, le tissage, la poterie et la décoration, a été entreprise avec succès. De plus, dix associations regroupant 200 femmes ont bénéficié d'installations dans les métiers de l'artisanat et du textile, ce qui a contribué à renforcer les compétences et les capacités économiques de ces femmes.

Le Groupe 2 avait pour objectif d'atteindre 1200 personnes, dont 950 devaient être formées à des métiers non traditionnels généralement exercés par les hommes, et 250 à des stages professionnels pour obtenir des qualifications spécifiques. A l'épreuve des faits, il a été possible de former et d'installer 1170 filles/femmes dans des métiers non traditionnels. Bien que curieusement, parmi ces derniers la coiffure, la couture et la restauration, souvent associées à des emplois féminins, ont été citées : Boulangerie-pâtisserie (32), Coiffure esthétique (121), Construction métallique (2), Couture_broderie_chinoise (11), Couture_stylisme_broderie (48), Couverture médiatique (165), Electricité_bâtiment (210), Electricité_photovoltaique (15), Froid climatisation (45), Maintenance informatique (5), Mécanique moto (3), Menuiserie bois (1), Menuiserie_bois_groupe (4), Peinture bâtiment (116), Plomberie (138), Restauration (240),

Serigraphie_calligraphie (10), Site web/Cyber (4). De plus, 45 bénéficiaires ont été embauchées, ce qui souligne l'impact positif de ces programmes sur l'employabilité des femmes formées.

VI.1.1.3 Emploi

« ...Après dix mois de mise en œuvre, une première enquête réalisée sur les AGR et les métiers a affiché les résultats très satisfaisants qui suivent : « ... environ, 2 milliards revenus. Il y a plus de 7000 emplois créés directement par ces femmes... Chaque fille bénéficiaire du programme en plus d'elle-même a, au moins, créé un ou deux emplois et ça va jusqu'à 3 ou 5 par endroits... Nous avons un film documentaire sur une des filles qui a un restaurant ici à l'ACI qui emploie 4 à 5 personnes et qui paye minimum trente mille FCFA (30000) à chacune. Si on considère l'effet multiplicateur lié à ce salaire, (on peut en apprécier l'ampleur). L'enquête en cours nous permettra de voir combien de femmes continuent à exercer après des années d'installation, leur chiffre d'affaires. Alors que nous avons voulu installer/inscrire les filles qui n'ont pas de diplômes dans les métiers de photos reportages ou en vidéographie, les gens nous disaient que même les hommes qui ont reçu des formations très professionnelles de longues durées dans métier n'arrivent pas à s'en sortir... ; nous avons insisté. Aujourd'hui, s'il y a un de métiers qui rapportent financièrement assez bien aux filles, c'est la couverture médiatique. Une de nos filles a eu le prix YELENI qui veut dire femme battante en langue locale. Elle a créé sa WebTV et elle fait des reportages » [Répondant UGP]

Il y a quelques AGR qui n'ont pas prospéré essentiellement à cause de la technologie utilisée. Au niveau de l'aviculture, les bénéficiaires ont été pourvus en équipement traditionnel alors que les couveuses offrent des avantages comparatifs plus importants.

VI.1.1.4 Appui au démarrage

La première phase du projet SWEDD1 a favorisé la transition de jeunes filles vers des emplois rémunérés et stables dans l'optique d'un impact significatif sur leur autonomisation. Une telle initiative illustre l'engagement envers la création d'opportunités économiques équitables aux femmes. Elle a non seulement permis aux participantes de mettre en pratique leurs compétences, mais elle a également renforcé leur confiance ainsi que leur position sur le marché du travail.

L'intervention s'est concrétisée par la mise en stage de 250 bénéficiaires au sein de diverses entreprises. Ce stage visait à compléter et à perfectionner la formation qu'elles avaient reçue, tout en leur offrant une opportunité concrète de s'immerger dans le monde professionnel. Le stage a joué un rôle doublement bénéfique, permettant aux bénéficiaires d'appliquer leurs compétences nouvellement acquises dans des environnements réels et de renforcer leur expérience professionnelle. Les informations disponibles n'ont pas permis de cerner le contenu de la formation dont les femmes ont bénéficié, encore moins de l'appréciation faite par les entreprises qui les ont accueillies.

VI.1.1.5 Action sur l'environnement des participantes

VI.1.1.5.1 Soutien communautaire

Les activités d'appui communautaire entreprises dans le cadre du SWEDD au Mali ont joué un rôle crucial dans la promotion de l'autonomisation des femmes. Les actions de plaidoyer envers les leaders traditionnels et les campagnes de communication menées par les ONG et les entités publiques déconcentrées ont œuvré ensemble en vue d'amorcer un changement positif dans les perceptions et les attitudes pour une société plus égalitaire et inclusive.

Des activités d'appui communautaire ont été déployées pour renforcer l'autonomisation des femmes et promouvoir l'égalité des genres. Des actions de plaidoyer ciblées ont été entreprises pour sensibiliser les leaders traditionnels à l'importance de l'égalité entre les sexes. Ces actions de plaidoyer ont visé à influencer les attitudes et les normes sociales en faveur de l'autonomisation des femmes, créant ainsi un environnement favorable à leur participation active dans tous les aspects de la société.

En parallèle, des actions de communication ont été orchestrées par les ONG en charge de la mise en œuvre du programme, avec le soutien des entités publiques déconcentrées. Ces actions ont été conçues pour sensibiliser les communautés locales sur les enjeux de l'autonomisation des femmes et les avantages socioéconomiques qui en découlent. Les messages clés ont été diffusés à travers des campagnes de sensibilisation, des ateliers, des séminaires et d'autres événements similaires. Ces efforts ont contribué à mobiliser la communauté en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

VI.1.1.5.2 Action de plaidoyer

Une approche très inclusive a été adoptée avec une forte implication de la majorité des parties prenantes, notamment les acteurs étatiques, les communautés et les familles des bénéficiaires. Les activités ayant déjà fait leur preuve dans des projets similaires ailleurs et/ou dans le pays ont été privilégiées. L'accompagnement des acteurs de premier plan sus – cités a été appréciable.

VI.1.1.6 Contexte d'urgence et programmation des interventions

Lors de la survenue de la pandémie de la COVID19, des kits ont été mis à la disposition des localités couvertes. Elles ont accueilli également une caravane de sensibilisation.

VI.2 Programmation et principes de l'approche genre transformateur

La deuxième perspective de lecture des interventions a envisagé dans quelle mesure ces dernières ont contribué à la déconstruction des stéréotypes néfastes à l'autonomisation économique de la femme ainsi que leur consistance pour renforcer la "capacité d'agir" des participantes.

VI.2.1 Déconstruction des stéréotypes

Les métiers non traditionnellement réservés aux femmes et aux jeunes filles ont un caractère innovant pour ces dernières qui s'y adonnent. L'imaginaire collectif destine la maçonnerie, l'électricité, la mécanique auto, la climatisation, la couverture médiatique ... aux hommes. Du coup, celles qui s'investissent dans ces secteurs d'activités ne bénéficiaient forcément pas de préjugés favorables. A contrario, les résultats d'une première enquête réalisée par l'UGP dans la région de Koulikoro indiquent à suffisance que les activités les plus rentables pour les bénéficiaires (1500 environ) installées ont été enregistrées dans ces métiers. Les tendances antérieurement constatées ont été confirmées par l'analyse récente du revenu de ces bénéficiaires

« Aujourd'hui, on ne peut pas comparer leurs revenus. Actuellement, grâce à nos interventions les gens orientent les filles vers ces métiers. » [Répondant UGP]

La perception a commencé par évoluer positivement. Il n'a pas été facile d'orienter vers ces métiers et du chemin reste à faire puisqu'il est arrivé que des femmes, jalouses ou craignant de perdre leurs maris interdisent le recours à un plombier de sexe féminin.

VI.2.2 Renforcement de la capacité d'agir

VI.2.2.1 Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Une composante « stage emploi » a permis de faciliter aux jeunes filles le placement dans des entreprises (station-service, agence de communication...) tout au moins pour un stage de perfectionnement ou pour un premier emploi. Une analyse plus judicieuse aurait fait porter le choix sur des filles diplômées. Elles auraient dû être placées pendant six (6) mois pour réunir les chances d'apprendre au sein des entreprises et de susciter l'intérêt des employeurs

VI.2.2.2 Appui et soutien à la création d'entreprise

Il a consisté à mettre à disposition des ressources matérielles et financières, facilitant de ce fait la transition vers des domaines professionnels souvent négligés. Un tel apport a contribué aussi bien au renforcement du rôle économique des femmes qu'à la diversification de l'économie locale.

L'engagement envers des adolescentes et des femmes a été tenu par l'offre d'un soutien essentiel au démarrage de leurs entreprises. À travers l'octroi d'un appui financier et matériel, le projet a apporté un changement significatif à 2671 adolescentes et femmes par la possibilité à elles offerte de s'installer dans des activités génératrices de revenus (AGR) ou des métiers non traditionnels. Cet appui financier rend possible la concrétisation de leurs aspirations entrepreneuriales.

VI.2.2.3 Impulsion de la masculinité positive

L'exploitation des sources d'informations consultées conforte dans l'idée que des efforts restent à faire pour que les filles et les jeunes femmes, en vue de leur autonomisation, aient des alliés dans leur proche environnement.

VI.2.2.4 Amélioration des conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes

D'importantes compétences professionnelles et entrepreneuriales ont été transmises pour renforcer l'autonomie des femmes et des adolescentes. L'initiative a mis l'accent sur plusieurs volets essentiels pour favoriser le développement économique et social. Les participantes ont été dotées en diverses compétences en vue de servir en qualité d'employé ou de s'auto-employer. Les différentes interventions peuvent être rangées suivant deux approches : les activités traditionnellement exercées par les femmes et celles traditionnellement tenues par les hommes. Ces compétences ont permis un amorçage de la remise en cause des stéréotypes de genre, offrant aux femmes un accès égal aux opportunités économiques et une indépendance accrue.

VI.2.2.5 Environnement favorable

Au Mali, des lois, stratégies et politiques publiques ont été mises en place afin de promouvoir l'autonomisation des adolescentes et des femmes. Ces initiatives s'appuient sur les dispositions de la Constitution malienne qui garantissent l'égalité des droits entre hommes et femmes et interdisent toute forme de discrimination basée sur le genre.

VI.2.2.5.1 Milieux de travail décent et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Le pays a adopté une politique nationale de l'éducation des filles afin d'éliminer les disparités entre les garçons et les filles en matière d'accès à l'éducation. Cette politique met en place des mesures pour promouvoir la scolarisation des filles, lutter contre les abandons scolaires précoces et améliorer la qualité de l'enseignement pour tous.

De plus, le Mali a élaboré une stratégie nationale pour l'autonomisation des femmes. Une telle option se concrétise à travers la promotion de l'entrepreneuriat féminin, l'accès aux services financiers, la formation professionnelle et l'appui aux coopératives de femmes. Cette stratégie vise à renforcer le rôle des femmes dans le développement du pays en favorisant leur accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à la participation politique. Elle met également l'accent sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, la lutte contre les mariages précoces et forcés, ainsi que sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes.

Parallèlement, le Mali a mis en œuvre un programme national de santé reproductive et sexuelle pour améliorer l'accès des femmes et des adolescentes aux services de santé reproductive. Ce programme offre des services de planification familiale, de dépistage du cancer du col de l'utérus et de prise en charge des grossesses à risque. Dans le même ordre d'idées, un plan national d'action contre les mutilations génitales féminines est disponible. Il vise à éliminer ces pratiques néfastes. Il comprend des actions de sensibilisation, de formation des professionnels de santé, de renforcement des lois et de protection des droits des filles et des femmes.

VI.2.2.5.2 Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

Les lois, stratégies et politiques publiques manifestent l'engagement du gouvernement malien et de la société civile en faveur de l'autonomisation des adolescentes et des femmes, ainsi que de la promotion de l'égalité des sexes. Elles s'inscrivent dans le respect des principes constitutionnels d'égalité des droits et de non-discrimination, et visent à créer un environnement favorable à l'épanouissement des femmes et des filles.

La Constitution, dans son préambule, proclame le respect des droits et libertés fondamentaux de tous les individus, sans distinction de sexe. Elle affirme également l'engagement du pays à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique. Certains articles de la Constitution soulignent l'importance de l'égalité des droits entre hommes et femmes. Par exemple, l'article 2 stipule que "tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, à l'intégrité physique et morale, à l'égalité devant la loi, sans distinction aucune, notamment de sexe". De plus, l'article 6 garantit à tous les citoyens, hommes et femmes, l'exercice des libertés publiques et individuelles.

Au regard de ces principes constitutionnels, il a été mis en place plusieurs initiatives concrètes pour promouvoir l'autonomisation des adolescentes et des femmes. Parmi celles-ci, figure la loi relative à la promotion du genre qui vise à promouvoir l'égalité des sexes et la protection des droits des femmes et des filles. Elle interdit toute forme de discrimination basée sur le genre et encourage la participation active des femmes dans tous les domaines de la vie économique, sociale et politique.

Il a été mis en place plusieurs initiatives concrètes pour promouvoir l'autonomisation des adolescentes et des femmes.

Parmi celles-ci, figure la loi relative à la promotion du genre qui vise à promouvoir l'égalité des sexes et la protection des droits des femmes et des filles. Elle interdit toute forme de discrimination basée sur le genre et encourage la participation active des femmes dans tous les domaines de la vie économique, sociale et politique.

VI.3 Interventions et effets induits

L'Etoile de la capacité d'agir" a été retenue pour mettre en relief les effets susceptibles d'être liés aux interventions. Cet outil dispose de six modalités que sont : Estime de soi, Liberté d'expression, Connaissance et prise de décisions au sujet du corps, Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi, Sécurité en public, Se sentir valorisée ; à cet ensemble, la "capacité d'influence" a été ajoutée. Un croisement a été effectué entre chacune de ces sept (7) variables et les cinq (5) catégories d'interventions répertoriées : compétences de vie, compétences entrepreneuriales, compétences techniques, appui au démarrage et actions sur l'environnement des participantes (soutien communautaire et processus de plaidoyer)

Il s'est agi de fixer, en fonction des interventions, les informations, ou faits qui assurent ou non l'effectivité de l'un ou l'autre des sept éléments sus énumérés. Cela revient in fine à apprécier dans quelle mesure les initiatives développées peuvent servir effectivement de tremplin à l'autonomisation des participantes dont chaque branche de l'outil est une facette.

VI.3.1 Estime de soi

Par le renforcement de compétences en gestion de micro-entreprises et le développement de leur leadership, les femmes ont gagné en confiance. Elles ont compris qu'elles sont tout aussi capables que les hommes de créer des revenus et, dans certains cas, d'exercer des métiers traditionnellement réservés aux hommes. Grâce à l'acquisition de compétences professionnelles, à un soutien matériel, financier et cognitif, les participantes ont développé une confiance accrue en elles-mêmes, en leur avenir et en leurs chances de succès. Les thématiques abordées ont également contribué à améliorer la perception que les femmes ont d'elles-mêmes, de leurs capacités et de leurs droits, favorisant ainsi un environnement propice au renforcement de leur estime de soi.

VI.3.2 Liberté d'expression

La liberté d'expression a été encouragée de deux principales manières : des participantes de plusieurs manières. D'abord, en enseignant des techniques de négociation commerciale aux femmes, le programme les a outillées pour s'exprimer efficacement dans le contexte professionnel. Ensuite, les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont contribué à créer un environnement plus ouvert à la libre expression des femmes. Ces initiatives ont sensibilisé les communautés sur l'importance d'écouter et de prendre en compte l'opinion des femmes, encourageant ainsi les participantes à s'exprimer plus librement dans divers contextes, que ce soit dans leur entreprise ou au sein de leur communauté.

VI.3.3 Connaissance et prise de décisions au sujet du corps

Les interventions ont joué un rôle important dans la sensibilisation des communautés. En informant ces communautés sur les droits des femmes et les pratiques néfastes à leur santé sexuelle et reproductive, le projet a contribué à l'autonomisation des femmes en leur donnant accès à des informations cruciales pour prendre des décisions éclairées sur leur santé et leur bien-être. Bien que l'accent ne soit pas spécifiquement mis sur les décisions individuelles, cette sensibilisation a fourni des connaissances précieuses aux femmes pour qu'elles puissent prendre des décisions en toute connaissance de cause concernant leur santé reproductive et leur vie en général.

VI.3.4 Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi

Grâce aux interventions développées, les femmes ont acquis les compétences nécessaires pour planifier et exécuter des microprojets, ainsi que pour élaborer des plans pour leur avenir et leurs activités professionnelles. En outillant ces femmes sur le plan financier, en augmentant leur productivité et en fournissant des appuis essentiels, le SWEED1 leur a permis de mieux planifier leurs activités. De plus, en sensibilisant les communautés sur l'importance de permettre aux jeunes filles et aux femmes de poursuivre leurs objectifs et de s'autonomiser, ces interventions ont contribué à renforcer la capacité des participantes à prendre des décisions éclairées pour leur avenir. Elles sont ainsi mieux équipées pour tracer leur propre chemin et atteindre leurs objectifs professionnels.

VI.3.5 Sécurité en public

Information non disponible.

VI.3.6 Se sentir valorisée

Les interventions ont renforcé le sentiment de valorisation des participantes. La possibilité de générer des revenus grâce aux compétences acquises a non seulement amélioré la perception que les participantes ont d'elles-mêmes, mais également celle de leurs communautés. Ces femmes sont devenues des modèles pour d'autres jeunes filles de leurs régions, illustrant ainsi leur valeur et leur capacité à réussir dans des domaines professionnels et entrepreneuriaux. En étant suffisamment équipées pour exceller dans leurs activités, les bénéficiaires ont apporté une valeur ajoutée significative à leurs communautés. De plus, les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont contribué à améliorer la perception des femmes au sein de leurs communautés, créant un environnement plus favorable à leur autonomisation et à leur épanouissement.

VI.3.7 Capacité d'influence

Les communautés sont sensibilisées sur l'importance de l'opinion des femmes sur leur propre condition. Les multiples sessions de renforcement de capacité ainsi que les divers actifs mis à la disposition des participantes les ont équipées pour être en mesure d'interagir avec divers acteurs et institutions dont leur communauté propre.

VI.4 Témoignages de quelques bénéficiaires

Ils illustrent les aspects les plus parlants des multiples accompagnements dont les participantes ont été l'objet.

VI.4.1 Compétences professionnelles/techniques et entrepreneuriales

- i. *J'ai toujours rêvé d'être couturière quand l'animateur a passé dans notre village pour passer l'information, je me suis dit que c'est une opportunité pour moi de réaliser mon rêve. A la suite du tirage au sort malheureusement je n'ai pas eu la chance d'être retenu car c'est un quota de 4 bénéficiaires qui était alloué à notre village mais Dieu faisant les choses, une femme bénéficiaire de notre village qui aurait désisté après quelques semaines des cours Alpha à Dogofry, notre chef de Village et la présidente des femmes ont demandés des volontaires c'est là que je me suis porté volontaire à la remplacer.*

Après 3 mois de séances d'alphabétisation, nous étions 7 filles à choisir de faire la couture comme Activité Génératrice de Revenu, nous avons fait une formation de trois (3) mois en couture au cours de laquelle nous avons appris beaucoup de choses. Ensuite après ce trois (3) mois de formation en accord avec mes parents j'ai décidé de rejoindre mon formateur à Yélimané dans son atelier pour poursuivre ma formation qui m'a permis de renforcer mes connaissances sur le métier après 2 mois j'ai décidé de rentrer au village avec une machine achetée par mes parents qui m'a permis de commencer les activités avant l'arrivée des kits du projet.

Après la formation en Alpha et en couture, nous avons également eu la chance de suivre des formations sur la gestion d'entreprise, marketing et la commercialisation. Après notre installation en Septembre 2019, nous sommes 3 bénéficiaires en couture de notre village qui avons décidé de travailler ensemble. Nous avons démarré lentement les activités avec un revenu de 30 000 FCFA au premier mois ensuite 40 000f au second aujourd'hui notre revenu avoisine 75 000 FCFA par fille et par mois.

Grâce à Dieu nous arrivons à satisfaire nos besoins, soutenir nos parents et proches grâce au projet SWEDD que nous ne pourrions remercier assez. Je dis une fois de plus merci au Projet SWEDD pour

m'avoir permis de réaliser mes rêves, à mes parents d'avoir compris en acceptant en tant que fille de suivre les différentes phases de formation loin de la famille malgré beaucoup des pressions sociales pour quelqu'un qui connaît la place de la jeune fille dans notre société [Bénéficiaire, Marrekhafo]

- ii. *Ici à Daoulasso, (où je suis mariée et mère de 2 enfants), j'avais essentiellement comme activité les travaux domestiques et champêtres. Toutes mes dépenses sont rattachées à mon mari. Depuis la remise de deux bœufs par le projet SWEDD, j'ai pris mon courage à deux bras avec le concours des membres du ménage. J'ai pu effectuer 4 ventes pour un chiffre d'affaires de 1 335 000F, acheter 2 brebis et 1 bélier. Le bénéfice de la vente m'a permis de faire une épargne de 200 000F et d'exercer le petit commerce d'huile et de restauration (vente de macaroni). L'utilisation du sous-produit de l'embouche bovine et ovine a permis d'augmenter le rendement agricole de mon champ de maïs qui est passé de 15 à 20 chargements de charrette*

Je me réjouis de l'appui inestimable de SWEDD pour la consolidation de mon foyer et mais aussi réduire considérablement les charges du mari. Hormis l'activité d'embouche, j'ai été rapproché par des voisins mais aussi par 2 personnes du village de Wéléni qui souhaitent pratiquer l'embouche bovine et ovine pour leur prodiguer des conseils. Mon défi est de développer l'embouche bovine qui désormais un emploi permanent pour moi au regard de l'importance sur l'amélioration de nos conditions de vie économique, financière et sociale [Bénéficiaire, Daoulasso].

- iii. *J'habite Dio Gare situé à 30 km de Bamako. J'ai abandonnée l'école et je ne savais quoi faire de ma vie. C'est dans ce cadre qu'une amie m'a parlé du recrutement du projet SWEDD. J'ai été retenue au bout du processus de recrutement et j'ai choisi la formation en photographie et reportage. Après une formation de 03 mois au conservatoire multimédia Balla Fasseke du Mali, suivi de 02 mois de stage pratique, le projet m'a doté d'appareils photo numérique, d'une caméra, d'autres équipements et d'un fonds de 120 000 FCFA. De Juillet à octobre 2019, j'ai réalisé un chiffre d'affaires de 1 144 000 FCFA. Mes parents me transféraient une partie de leur revenu mais aujourd'hui, grâce à ce travail, j'apporte une contribution aux dépenses de la famille et j'en suis très fière. J'ai reçu tout récemment le prix Niéléni du réseau des journalistes qui récompense les femmes battantes chaque année. J'invite les jeunes filles déscolarisées à croire en elles-mêmes et à se former aux métiers professionnels [Bénéficiaire, Dio Gare]*
- iv. *J'ai abandonné l'école en classe de 9^{ème} année en 2015 parce que mes parents n'avaient plus les moyens de payer ma scolarité. J'ai entendu parler du projet SWEDD qui recrutait des filles âgées de 15-24 ans dans les quartiers périurbains de Bamako pour les former et aider à leur installation. J'ai postulé au programme et après avoir été retenue, j'ai choisi la formation en menuiserie métallique car j'ai toujours été passionnée par le travail des métaux, même s'il est traditionnellement réservé aux hommes dans notre société. J'ai bénéficié d'une formation pratique de 6 mois et des équipements nécessaires au démarrage de l'activité. Après 5 mois d'activité dans mon propre atelier, j'ai pu réaliser un chiffre d'affaires de 912 500 FCFA [1 800 dollars US, ndlr]. Il y a 05 mois, je n'avais aucun revenu [Bénéficiaire Bamako]*
- v. *J'ai abandonné l'école ... parce que mes parents n'avaient plus les moyens de payer ma scolarité. J'ai entendu parler du projet SWEDD qui recrutait des filles âgées de 15-24 ans dans les quartiers périurbains de Bamako pour les former et aider à leur installation. J'ai postulé au programme et après avoir été retenue, j'ai choisi la formation en menuiserie métallique ..., même s'il est traditionnellement réservé aux hommes dans notre société. J'ai bénéficié d'une formation pratique de 6 mois et des équipements nécessaires au démarrage de l'activité. Après 5 mois d'activité dans mon propre atelier, j'ai pu réaliser un chiffre d'affaires de 912 500 FCFA [1 800 dollars US, ndlr] ... [Aminata O., Bamako]*
- vi. *... Nous étions 7 filles à choisir de faire la couture comme Activité Génératrice de Revenu, nous avons fait une formation de trois (3) mois en couture ... en accord avec mes parents j'ai décidé de rejoindre mon formateur à Yélimané dans son atelier pour poursuivre ma formation qui m'a permis de renforcer mes connaissances sur le métier après 2 mois j'ai décidé de rentrer au village ... Après la formation en Alpha et en couture, nous avons également eu la chance de suivre des formations sur la gestion d'entreprise, marketing et la commercialisation. Après notre installation en Septembre 2019, nous sommes 3 bénéficiaires en couture de notre village (à avoir décidé) de travailler ensemble ... aujourd'hui notre revenu avoisine 75 000 FCFA par fille et par mois » [Bénéficiaire Amedikeou]*
- vii. *Les femmes qui sont dans le domaine des AGR et les métiers non traditionnellement réservés aux femmes gagnent beaucoup d'argent et elles emploient d'autres femmes ... les 2700 filles installées en phase I ont créé plus de 7000 emplois ». Un fait tragique mérite à ce niveau d'être relaté « Il y'avait une fille qui était dans la menuiserie métallique qui était une référence ... en périphérie de Bamako ... qui est malheureusement est décédée » [Répondant UGP]*

viii. *Aujourd'hui, on ne peut pas comparer leurs revenus. Actuellement, grâce à nos interventions les gens orientent les filles vers ces métiers (non traditionnels)* [Répondant UGP].

VI.4.2 Points d'amélioration

- i. « *Nous sommes arrivés à cette conclusion en fin de phase I : pour avoir une réussite, il fallait offrir un package d'intervention pour plus d'impact. En phase I nous avons opportunités économiques par-là, les espaces sûrs, les VBG par ici etc.* » [Répondant UGP]
- ii. *"Lors des formations vous allez voir beaucoup de filles au dehors qui gardent les enfants et c'est une contrainte majeure qui n'est pas restée sans effet négatif sur le degré de concentration des jeunes femmes mères lors des formations".* [Répondant UGP]

VI.5 Facteurs de succès

Des évidences mondiales [(Moore, 2015), (Singh & Schneiders, 2016)] relient l'efficacité des interventions en vue de l'autonomisation économique des femmes à des facteurs spécifiques. Au nombre de ceux-ci figurent en bonne place : une approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions, l'insertion des participantes dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes et la construction de partenariats stratégiques. Les constats qui découlent des effets des interventions relevées ont été appréciés à l'aune de ces trois repères.

VI.5.1 Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions

VI.5.1.1 Analyse du marché de l'emploi

Une analyse minutieuse des opportunités de marché a été menée, permettant aux bénéficiaires de cibler des secteurs porteurs et de prendre des décisions éclairées pour leurs activités entrepreneuriales.

VI.5.1.1.1 Analyse de la demande

Des réalités afférentes aux conditions de vie ainsi qu'au statut des filles et des femmes, potentielles bénéficiaires, ont été relevées pour servir d'axes d'intervention en vue de l'amélioration de leur situation. Il a été fait l'option de ne pas commanditer une étude spéciale, mais d'exploiter les ressources de la (riche) documentation disponible. En conséquence, une analyse approfondie de données secondaires en lien avec les politiques du genre y compris les aspects afférents aux opportunités économiques ainsi que les conclusions d'initiatives analogues déployées au plan régional et au-delà ont permis de réaliser un état des lieux. Le rapport qui en est issu a alimenté une rencontre qui a fixé l'objet sur lequel portera le projet. Les avancées et les insuffisances des actions en faveur de la femme ont été passées en revue avec une emphase sur les conditions d'accès aux facteurs de production ou aux opportunités économiques. Sur la base des barrières mises en relief au niveau national, des axes stratégiques ont pu être formulés. La réflexion malienne, dans le cadre de ce volet, a été également enrichie, dans une logique de benchmarking, par l'apport de la Côte d'Ivoire qui développait aussi à l'époque la même expérience dans le cadre du SWEDD1.

VI.5.1.1.2 Analyse de l'offre

Une étude visant l'analyse des opportunités économiques existantes a été réalisée par un cabinet au niveau de chaque commune d'intervention. Les résultats de cette investigation ont permis de repérer les activités économiques qui ont un potentiel élevé de débouchés, et ce, en fonction des particularités de chaque région. En conséquence, des informations précises ont orienté le choix des activités en fonction des zones. Une autre étude a été menée pour cartographier les centres de formation professionnelle et d'autres dispositifs de renforcement de capacités sur la gestion d'entreprise et celles du personnel.

VI.5.1.2 Analyse situationnelle

Sur la base de l'analyse situationnelle, certains facteurs qui maintiennent les femmes dans la vulnérabilité ont été identifiés. Il en est de même des stratégies exécutées pour développer leur résilience et les gaps persistants. Au tableau des facteurs relevés, on peut inscrire :

- ✓ l'accès limité au capital ;

- ✓ la restriction du champ d'activités économiques des jeunes femmes ;
- ✓ la limitation des mouvements des filles/femmes ;
- ✓ le difficile équilibre entre le temps consacré aux tâches domestiques et celui imparti aux activités financières ;
- ✓ le faible niveau d'instruction ;
- ✓ la limitation du droit d'expression ;
- ✓ le mariage des enfants et les grossesses précoces et multiples ;
- ✓ Le faible accès aux services de la SRMNIN.

VI.5.2 Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes

VI.5.2.1 Interventions EFTP et défis spécifiques des jeunes femmes

La déconstruction des préjugés et stéréotypes sur les métiers traditionnellement non réservés aux femmes a été peu effective. Les situations spécifiques de discrimination fondées sur le genre dans l'accès à la formation et à l'emploi salarié et/ou à l'entrepreneuriat – notamment celles vécues par les filles et les jeunes femmes les plus pauvres – sont encore peu prises en compte, ce qui a certainement limité, dans une certaine mesure, l'efficacité dans l'exercice de certains desdits métiers. L'établissement de normes positives en lien avec le travail décent de la jeune fille et de la jeune femme est tributaire de la mise en œuvre d'une stratégie cohérente de communication. Elle devra reposer sur le déploiement d'un faisceau d'activités pertinentes focalisées sur les stéréotypes qui constituent des boulets pour l'insertion socioprofessionnelle des filles et des femmes.

Il faut en effet relever que les métiers liés au froid et aux BTP n'ont pas forcément prospéré bien que des kits aient été mis à disposition. Du coup certaines bénéficiaires se sont trouvées dans l'obligation d'exercer des activités de substitution grâce au fonds de roulement dont elles disposaient. « *Il faut reconnaître qu'économiquement c'était rentable* » même si ce n'était pas le projet de départ.

Il a été par ailleurs constaté que des tuteurs ou des époux ont développé des velléités de récupération des AGR de leurs enfants ou femmes : « *... on a dit à une dame d'aller montrer ses bœufs à Nioro, nous nous sommes rendu compte que c'est son mari qui gérait son troupeau... Nous avons donné des consignes fermes aux chefs des villages, de veiller à ce qu'on ne fasse pas de pression à la fille* ». [Répondant UGP]

VI.5.2.2 Choix d'une formation professionnelle et disponibilité d'informations

VI.5.2.2.1 Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations

L'adaptation des programmes de formation du CFM (Centre de Formation des Métiers) et du CFPF (Centre de Formation Professionnelle et Féminine) est une étape cruciale pour répondre aux besoins des apprenants et faciliter leur insertion professionnelle.

Au total, quatorze (14) supports de formation, guides et livrets, ont été adaptés pour offrir une expérience d'apprentissage efficace et pertinente. Ces documents ont été conçus pour être plus accessibles, interactifs et axés sur les compétences essentielles requises dans les métiers et les professions ciblés. Deux manuels ont été créés pour renforcer le processus d'orientation et d'information des apprenants. Le premier a fourni des informations essentielles sur les différentes filières disponibles. Sur cette base, les apprenants ont eu à faire des choix éclairés en fonction de leurs intérêts ou attentes. Le deuxième manuel est dédié au stage. Il contient des conseils pratiques pour maximiser l'expérience de stage et en tirer le meilleur. Un certain nombre de centres de formation professionnelle a été identifié et responsabilisé par régions sur la base d'un contrat de prestation pour animer des formations au profit des bénéficiaires. Tout porte à croire que ces espaces ont déployé les dispositifs de renforcement de capacités sur la base de curricula déjà disponibles : la documentation et les personnes reçues en interviews n'en ont pas fait cas.

Toutefois, le kit dont il faut doter les apprenants à l'issue de la formation a été l'objet de discussion et de validation. Une convention de financement tripartite a été élaborée et signée entre les parties concernées (Bénéficiaires, ONG, UEP SWEDD). Elle a permis de « cadrer » la collaboration afin d'éviter les incompréhensions.

Les formations retenues au profit des bénéficiaires ainsi que les centres admis pour les accueillir ont été dictés par les résultats des études commanditées à ces effets. Deux modules à caractère transversal ont été développés au profit des bénéficiaires : le premier est relatif à l'alphabétisation et le second tient à la gestion d'entreprise. Pour ce qui est du premier volet, les tâches ci-après ont été exécutées en amont au processus :

- ciblage et formation/recyclage d'alphabétiseurs et alphabétisation des auditrices pendant trois (03) mois ;

- dotation en matériels pédagogiques (tableaux, boîtes de craies, nattes, tables bancs) de centres d’alphabétisation dans les communes retenues pour les interventions.

VI.5.2.2.2 Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Elle a été réalisée à travers les institutions qui ont interagi avec l’UGP en vue de l’implémentation du projet sur les territoires. Les services techniques, les ONGs, les collectivités locales ont été les cibles d’actions de communication ayant eu comme canaux ou supports les émissions radiophoniques, la diffusion de spots publicitaires, des affiches apposées dans les villes.

Les cérémonies organisées dans différentes régions du pays pour doter les récipiendaires des kits auxquels ils ont droit, ont également permis de communiquer à l’adresse des jeunes, des familles des bénéficiaires et de la communauté.

Dans le sous-projet « accroissement des opportunités économiques », la stratégie de communication mise en œuvre a particulièrement impliqué le conjoint ou le tuteur des bénéficiaires. Leurs coordonnées ont été répertoriées et leur avis sollicité. Ils sont aussi témoins oculaires des libéralités (fonds de roulement, kit...) remises. Il est arrivé que cette forte proximité ne soit pas forcément à l’avantage des personnes accompagnées créant des jalousies et devenant ainsi des motifs de conflits conjugaux et/ou entre les épouses.

VI.5.2.2.3 Orientation professionnelle

Dans l’optique de permettre aux potentielles bénéficiaires d’opérer des choix judicieux, il a été confié à des ONG une mission de sensibilisation sur les opportunités porteuses en lien avec les filières identifiées dans chaque zone à partir de l’étude réalisée. Les sessions d’informations et de sensibilisation ont été conduites dans chaque commune à l’adresse des potentiels bénéficiaires ; leurs parents et des membres de leurs communautés. Ce qui a permis aux bénéficiaires d’opérer des choix libres et éclairés pour l’un ou l’autre des métiers ci-après pour lesquels des renforcements des compétences spécifiques ont été apportés :

- métiers du bâtiment – la peinture, la plomberie, l’électricité ;
- informatique et TIC – couverture médiatique, maintenance informatique, création et animation de sites WEB ;
- élevage – embouche ;
- aviculture - production poulets de chairs, production d’œufs ;
- métiers classiques – coiffure, couture, teinture, poterie, tissage ;
- transformation – karité, autres produits agroalimentaires.

VI.5.2.2.4 Identification et inscription des jeunes

Des critères objectifs ont présidé au choix des localités qui ont accueilli les interventions et des bénéficiaires. Une enquête a été réalisée pour constituer une base de données relative à ces dernières. Le choix des élues s’est opéré par « loterie publique » en fonction des effectifs destinés à chaque localité ciblée sur la base de l’enquête réalisée.

VI.5.3 Construction de partenariats stratégiques

Plusieurs acteurs clés ont été impliqués dès la conception des interventions. Un comité technique national a été mis sur pied. Il est composé de divers acteurs institutionnels : le Ministère de la Promotion de la Femme à travers ses services techniques, le Ministère de l’Education Nationale par le truchement du point focal genre, le Ministère de la Jeunesse, le Ministère de l’Économie et des Finances. D’autres entités telles que la direction nationale de la population et les autorités locales ont été impliquées pour la rédaction des sous-projets dont celui afférent aux “opportunités économiques du SWEDD Mali” et des activités subséquentes. Le travail a été fait sous le leadership du Ministère du Plan avec l’appui de deux experts internationaux mis à disposition par la Banque mondiale et l’assistance de l’UNFPA. Des ateliers techniques ont été organisés pour définir, au regard des politiques nationales en matière de promotion et des opportunités économiques, du genre, les articulations de l’intervention.

Les rencontres préliminaires ont fait une place de choix au « brainstorming », où ont été précisées les interventions par domaine, leur objet, la démarche de travail, les responsabilités respectives des acteurs à impliquer, les documents à mobiliser... En bref, des idées du sous-projet opportunités économiques ont été arrêtées ainsi que les acteurs devant être pris en compte au niveau national et dans le champ des Organisations de la Société Civile ; un calendrier a été par ailleurs établi.

La rédaction concrète du contenu de chaque thématique spécifique a été confiée à des Ministères sectoriels. Dans le cas précis du projet sur l'autonomisation économique des adolescentes et de la femme, c'est le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, qui en est responsable. Il lui a été confié la charge de coordonner le processus.

« On les a mis devant et tout ce qu'on faisait, c'était sous leur responsabilité ; de sorte qu'il assure la cohérence du projet avec les orientations des politiques publiques nationales, les stratégies du département (ministériel) ainsi que la prise en compte des partenaires qui interviennent sur la question »

Le recrutement d'ONG de proximité a facilité l'implémentation et le suivi des activités. Au niveau administratif, l'implication des maires et conseillers municipaux a facilité le bon déroulement des interventions et le contact avec les communautés. On note également la participation des formateurs et centres de formation dans l'élaboration des curricula et des kits d'installation.

L'Unité de Gestion du Programme n'avait pour rôle que d'insuffler la dynamique requise pour que chaque acteur joue le rôle qui lui est dévolu à fond.

Le sous-projet accroissement des opportunités économiques a un caractère inclusif et multi acteurs qui induit une dynamique de collaboration entre diverses catégories d'acteurs en vue de l'autonomisation des jeunes filles et femmes bénéficiaires. Ce sous-projet a une place centrale puisque les activités qui lui sont associées mettent ses bénéficiaires en situation de mieux faire face à diverses obligations.

Un aspect assez marquant du projet, grâce aux initiatives développées, est le dialogue constant entretenu avec diverses parties prenantes. C'est une condition clé pour la concrétisation des axes de travail et finalement par les nombreux retours qui manifestent la satisfaction de plusieurs acteurs.



VII.

Axes de progrès

VII. Axes de progrès

Les axes de progrès font référence à un espace de performance où des efforts supplémentaires peuvent être concentrés pour atteindre de meilleurs résultats. Les identifier permet de déterminer les domaines qui nécessitent une attention particulière en vue d'améliorer l'efficacité, l'efficience ou la qualité. Y sont inclus les défis, les gaps (écarts) et les opportunités. Les défis représentent les obstacles à surmonter, les gaps indiquent les écarts entre les performances actuelles et les objectifs fixés ; les opportunités quant à elles sont les domaines où des améliorations pourraient conduire à des résultats plus positifs. Les leçons inspirantes découlant de l'expérience ont par ailleurs été mis en exergue.

VII.1 Défis

Ils ont été rangés en cinq (5) principaux groupes.

VII.1.1 Prénance des normes sociales

En dépit des résultats positifs enregistrés dans la mise en œuvre du sous-projet, il faut noter que la programmation n'a pas suffisamment intégré l'approche genre transformateur. Du coup, l'accent a été beaucoup plus mis sur l'acquisition des compétences techniques, professionnelles et entrepreneuriales que sur le processus d'analyse des normes de genres et des déconstructions des stéréotypes qui en résultent. Certes, le volet communication sociale pour le changement de comportement a mis l'accent sur les normes de genres négatives qui fondent l'inégalité du genre.

Il aurait fallu aller plus loin pour identifier, dans l'optique de déconstruire, les stéréotypes issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale, des jeunes et des femmes bénéficiaires du sous-projet. Certainement que la situation serait différente si les normes qui fondent une telle attitude avaient été systématiquement identifiées, comprises et prises en compte de façon spécifique.

VII.1.2 Faiblesses liées à la conceptualisation

Les stéréotypes spécifiques de genre rattachés aux activités économiques retenues semblent avoir été relégués au deuxième rang au profit des opportunités économiques. On peut aussi signaler la couverture limitée du champ de l'analyse situationnelle qui devrait couvrir des aspects spécifiques de l'analyse du marché de l'emploi-demande et Offre et l'analyse sociale.

VII.1.3 Conditions peu propices pour un travail décent et sensible au genre

La programmation ne semble pas avoir suffisamment pris en compte le renforcement des normes des lieux de travail pour garantir des conditions décentes et sensibles au genre pour les bénéficiaires. En effet, l'analyse de la demande du marché de l'emploi ainsi que celle sociale devraient fournir des éléments d'appréciation sur les conditions de formation et/ou des potentiels lieux de travail des bénéficiaires. Ces informations vont orienter la prévision des actions de renforcement des normes des lieux de travail pour garantir des conditions décentes et sensibles au genre. Ces normes concernent, entre autres, la flexibilité des heures d'apprentissage et/ou de travail, les garderies pour les jeunes femmes mères, toilettes séparées (pour les filles et femmes), etc. Il n'a pas été suffisamment intégré l'analyse de la durée optimale de la formation en lien avec le triple statut de la femme (production, reproduction, sociale). À titre illustratif, il a été reporté que des jeunes femmes mères avaient du mal à gérer leurs enfants ; il leur fallait avoir quelqu'un à côté pour les aider.

"Lors des formations, vous allez voir beaucoup de filles au dehors qui gardent les enfants et c'est une contrainte majeure qui n'est pas restée sans effet négatif sur le degré de concentration des jeunes femmes mères lors des formations". Du coup, le temps de formation a été assez limité pour certains métiers ne permettant pas à la jeune fille/femme de maîtriser toutes les compétences nécessaires pour être compétitives sur le terrain d'où la nécessité d'accompagner les filles sur le moyen terme.

VII.1.4 Faiblesses afférents à certains aspects de l'accompagnement

La formation professionnelle et l'appui financier ne suffisent pas à assurer l'autonomisation de la jeune fille et de la jeune femme. Il faut travailler pour changer les normes peu favorables à l'épanouissement de cette cible en mettant l'accent aussi bien sur l'efficacité des interventions que sur le processus. Il faut organiser l'accompagnement susceptible d'aider les jeunes entrepreneures à pouvoir gérer leurs ressources financières

et « écrire dans un cahier de notes ». C'est important qu'elles puissent s'occuper convenablement des ressources financières mises à disposition.

L'accompagnement est d'autant plus requis lorsqu'elles se déplacent. Ces cas surviennent en cas d'exode rural ou de mariage. « Si elle quitte le village avec son entreprise pour s'installer ailleurs, c'est difficile d'avoir assez vite des clients et si, elle laisse l'entreprise à la maison, c'est une autre personne qui va la gérer » dans un contexte où certains tuteurs ou maris ne sont pas forcément des alliés. Une telle situation aurait découragé plus d'une bénéficiaire. Il est arrivé effectivement que certaines bénéficiaires décèdent, abandonnent, se déplacent. Le suivi a toujours été assuré tant que les bénéficiaires demeurent dans la zone d'intervention du projet.

VII.1.5 Faible implication du secteur privé

Le secteur privé, y compris les opérateurs économiques, les prestataires de services et les institutions financières accompagnant les entrepreneurs, n'a pas été suffisamment impliqué dans la conceptualisation des interventions. Leur expertise et leur perspective auraient permis d'avoir une vision plus réaliste des difficultés rencontrées sur le terrain et d'améliorer la programmation des activités.

VII.2 Gaps à combler

Des gaps ont également été mis à jour.

VII.2.1 Attentes non comblées en matière de renforcement de capacités

Ciblage des participantes et évaluation des besoins : la forte demande dans certaines régions a compliqué la sélection des bénéficiaires qui a été résolu par des tirages aléatoires ; ce qui peut n'avoir pas forcément correspondu aux besoins réels des communautés. Il est tout aussi essentiel de mener une évaluation complète des besoins avant le lancement des activités afin de s'assurer que toutes les ressources nécessaires sont disponibles pour assurer le succès du projet.

Absence de centres de formation adéquats dans certaines zones : il est nécessaire de développer des centres de formation dans les régions où ils font défaut, afin de rendre la formation accessible à tous.

Inadéquation entre besoins et curricula de formation : la brièveté des programmes de formation dans certains métiers (surtout technique) limite la maîtrise complète des compétences nécessaires pour rivaliser sur le marché. De plus, l'absence de structures de formation adéquates dans certaines zones restreint l'accès des femmes à ces opportunités. Il est important de revoir les programmes de formation et de travail pour les rendre plus inclusifs et répondre aux besoins des femmes, en leur offrant des opportunités équitables.

Alphabétisation : le niveau élevé d'illettrisme a été un gap important. Cependant, l'alphabétisation des femmes s'est heurtée à des difficultés pratiques, telles que l'éloignement des centres d'apprentissage et les retards dans l'acquisition d'équipements pour ces centres limitant ainsi l'accès à l'éducation de base pour les femmes.

VII.2.2 Besoin d'une sensibilisation accrue pour l'autonomisation des femmes

La promotion de la participation féminine dans certains secteurs professionnels est indispensable. Les stéréotypes de genre persistants, en particulier dans des domaines comme le BTP et l'électricité, ont entravé l'exercice aisé d'activités traditionnellement dévolues aux hommes. Pour surmonter ces obstacles, il est crucial d'approfondir la notion d'autonomisation des femmes auprès des tuteurs et maris afin de les sensibiliser et de les encourager à soutenir activement la participation des femmes dans ces initiatives. De plus, une sensibilisation plus large de la population est nécessaire pour atténuer les pressions sociales et culturelles imposées aux femmes, en particulier en ce qui concerne la compréhension et l'acceptation de l'autonomisation féminine.

VII.2.3 Implication du secteur privé en amont et mise en relation avec des institutions financières

Il est crucial d'engager davantage le secteur privé et de favoriser la collaboration avec ces acteurs clés pour une mise en œuvre plus efficace et une meilleure adaptation aux besoins du marché. La collaboration avec le secteur privé dès le début des projets favorise la mobilisation de ressources supplémentaires, des expertises et des opportunités de développement économique.

La facilitation de l'accès des bénéficiaires à des services financiers adéquats pour soutenir leurs activités est aussi requise.

La démarche "AVEC" n'a pas été déployée. Le manque d'informations détaillées sur les modalités spécifiques qui lui sont liées a entravé la compréhension des avantages potentiels qu'elle pourrait offrir aux bénéficiaires.

VII.2.4 Faible suivi des participantes

Le manque de capacités techniques, résultant de formations trop courtes, impacte la réussite des activités. De plus, le suivi et l'accompagnement des femmes dans la gestion de leurs entreprises sont essentiels, mais souvent insuffisants. Les difficultés d'approvisionnement en équipements et en matières premières, liées à l'éloignement des marchés et à l'inaccessibilité de certaines zones, entravent également la pérennité de ces activités. Il est judicieux de mettre en relation l'effectif du personnel chargé de l'accompagnement et celui des bénéficiaires afin de garantir un suivi adéquat de leurs progrès et de répondre aux besoins de ces derniers tout au long du processus.

VII.3 Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays

Elles procèdent aussi bien de la documentation du processus que de l'analyse de la cartographie des initiatives repérées.

VII.3.1 Pertinence de l'approche

L'amélioration des conditions des jeunes filles et femmes par l'accès à divers actifs (production, financiers, etc.), le changement de statut social (position sociale) sont expressifs de la justesse des orientations exécutées. Il en est de même pour la concentration des interventions selon une approche intégrée, voire holistique. Ces dernières se complètent avec efficacité, un ciblage plus marqué sur l'éducation et la question des jeunes. Elles se fondent également sur la formation professionnelle des jeunes filles et leur accès aux métiers, la construction d'un partenariat fructueux sur la base de convention ou d'entente avec divers acteurs. Au rang de ceux-ci, on peut énumérer les départements ministériels, les collectivités locales et les organisations de la société civile. Sur la base de leurs compétences distinctives, l'action en synergie de ces entités en faveur de l'autonomisation des femmes est une opportunité pour la communauté malienne.

L'approche de mise en œuvre et la pertinence des AGRs facilitent la reproductibilité des différentes filières ciblées dans la zone d'intervention du projet. Des activités comme l'embouche, le maraichage qui se pratiquaient déjà dans la zone ont eu un essor considérable eu égard à la formation des bénéficiaires et leur implication dans toutes les étapes de mise en œuvre. Quant aux filières introduites comme la coupe couture, la restauration, la coiffure, la savonnerie et la teinture, un grand engouement (présence d'aide ou d'apprenti) est observé autour de ces activités dues aux résultats générés, mais aussi à l'importance de ces services dans les localités.

Cela se justifie par la facilité de mise en œuvre des AGRs, le professionnalisme des structures d'encadrement et la pertinence des AGRs choisies : ces dernières répondent à des besoins ressentis.

VII.3.2 Moyens en jeu

Avec un modique budget¹² d'installation (par fille/femme, une frange relativement importante¹³ de bénéficiaires a pu être installée. Un tel investissement contribue à l'épanouissement de ces dernières et au développement socioéconomique de leur localité. L'efficacité de la pratique se démontre aussi par les résultats significatifs

¹² Cinq cent mille - 500 000 FCFA

¹³ 1791 filles/femmes de 15 à 24 ans

atteints : le chiffre d'affaires total généré par l'ensemble des personnes installées est impressionnant¹⁴. Cette observation est valable pour les emplois permanents et temporaires générés¹⁵.

VII.3.3 Gain financier et social

Il est pluriel et amplement illustré par les faits ci-après présentés : l'amélioration et la diversification des sources des revenus des filles, grâce aux résultats des AGR et des métiers embrassés, la diminution significative de l'exode rurale et les maux qui nuisent à l'épanouissement de la femme (grossesses précoces et multiples, délinquance juvénile etc.), la prise de conscience des hommes en faveur de l'autonomisation des femmes, l'amélioration des conditions de vie des jeunes filles et femmes par la facilitation de la communication au niveau social, l'amélioration des statuts des jeunes filles et des femmes, le développement de l'entrepreneuriat féminin, l'accroissement du leadership féminin, la création d'emplois permanents et temporaires, le renforcement de la confiance en soi des femmes (ouverture d'esprit), la participation des bénéficiaires aux dépenses des ménages (alimentation, éducation, santé, etc.), le développement de certaines activités (embouche, teinture, couture, savonnerie, etc.) sont de réels changements amorcés avec les différentes interventions des projets en faveur de l'autonomisation économique des filles/femmes.

La mise en œuvre de ces activités dans le cadre du sous-projet a contribué à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et l'évitement de mariage précoce de certaines filles.

VII.4 Leçons apprises

Les informations suivantes pourraient servir aussi bien aux parties prenantes du projet décrit qu'aux institutions qui nourrissent l'ambition d'implémenter des initiatives analogues.

VII.4.1 Intérêt pluriel de l'analyse situationnelle

Des études initiales ont mis en lumière divers obstacles à surmonter. Parmi ceux-ci, l'accès limité au capital, les contraintes sur le champ d'activités économiques des femmes, les restrictions de mouvement, et la concurrence entre les responsabilités domestiques et économiques ont été identifiés. De plus, des lacunes au niveau de l'éducation, des limitations dans l'expression et des problèmes sociaux tels que les mariages et grossesses précoces ont été relevés, tout comme le faible accès aux services de santé reproductive.

VII.4.2 Mise en œuvre des métiers et des Activités Génératrices de Revenus (AGR)

L'implication des tuteurs/maris et des services techniques de l'État s'est révélée être un élément clé du succès. De plus, la responsabilisation des acteurs locaux dans l'acquisition des kits a permis d'assurer la transparence du processus de mise en œuvre.

VII.4.3 Nécessaires ajustements et quelques défis à considérer

Des ajustements sont nécessaires. Notamment, la durée des formations techniques pour ces métiers doit être revue à la hausse pour assurer une meilleure maîtrise des compétences. Par ailleurs, l'allocation budgétaire, bien que suffisante pour certains types d'AGR, s'est avérée insuffisante pour d'autres, comme le maraîchage, entraînant l'abandon de ces activités

Des défis persistants dans l'installation et le suivi des bénéficiaires célibataires après leur mariage dans d'autres localités nécessitent une attention particulière.

¹⁴ 1 231 620 265 FCFA et une épargne totale de 113 715 351 FCFA. - Base de données SWEDD

¹⁵ 9248

VIII. Récapitulatif des informations relatives à la cartographie des interventions économiques mises en œuvre par le SWEDD

| Bénéficiaires & régions couvertes | Effectifs des bénéficiaires par intervention | Effectifs par type de métiers | Parties prenantes | Défis | Gaps à combler | Leçons apprises |
|--|---|--|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Filles et femmes de 15 - 24 ans déscolarisées mais sachant lire et écrire - Filles et femmes de 15 à 24 ans non scolarisées et déscolarisées précoces. - Sept (7) régions couvertes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Région de Kayes (villes de Kayes, Yélimané et Kéniéba) 2. Région de Koulikoro (Villes de Koulikoro, Dioïla et Fana) 3. Région de Sikasso (ville de Sikasso) 4. Région de Ségou (Villes de Ségou, San, Tominian) 5. Région de Mopti (Ville de Mopti) 6. Région de Gao (Ville de Gao) 7. District de Bamako (Ville de Bamako) | <ul style="list-style-type: none"> - Formation de sept (7) jours en gestion d'entreprise et de groupement au profit de 1791 participantes - Recrutement, formation et installation de 1200 Filles et femmes de 15 - 24 ans déscolarisées (mais sachant lire et écrire) aux métiers réservés habituellement aux hommes - Formation et installation dans les Activités Génératrices de Revenus de 1791 filles/femmes de 15 à 24 ans non scolarisées et déscolarisées précoces - Appuis à diverses interventions d'embouche : * Embouche bovine (435) * Embouche ovine : (713) * Aviculture : (70) * Maraichage : (16) * Teinture : (41) * Fumage poisson : (5) * Transformation agro-alimentaire (4) | <p>Activités Génératrices de Revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aviculture (70) - Coiffure (32) - Couture (197) - Embouche bovine (424) - Embouche ovine (646) - Fumage poisson (7) - Maraichage (16) - Restauration (8) - Savonnerie (67) - Teinture (40) - Transformation agroalimentaire (5) <p>Métiers traditionnellement non dévolus (pour la plupart) aux filles et aux femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Boulangerie-pâtisserie (32) - Coiffure esthétique (121) - Construction métallique (2) - Couture_broderie_chinoise (11) - Couture_stylisme_broderie (48) - Couverture médiatique (165) | <p>Une dynamique de collaboration entre diverses catégories d'acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de la rédaction des sous-projets dont celui afférent aux "opportunités économiques du SWEDD Mali" par un comité technique national composé de divers acteurs institutionnels (ministères sectoriels et directions techniques) ainsi que des autorités locales - Leadership du Ministère du Plan avec l'appui de deux experts internationaux mis à disposition par la Banque mondiale et l'assistance de l'UNFPA. - Rôle clé joué, au niveau local par les ONG de proximité dans l'implémentation et le suivi des activités. - Implication des maires ainsi que les conseillers municipaux pour le bon | <ul style="list-style-type: none"> - Prénance des normes sociales - Faiblesses liées à la conceptualisation - Conditions peu propices pour un travail décent et sensible au genre - Faiblesses afférentes à certains aspects de l'accompagnement - Faible implication du secteur privé | <ul style="list-style-type: none"> - Formation technique et aspects connexes - Réalités de stéréotypes - Implication du secteur privé en amont et mise en relation avec des institutions financières - Installation et suivi optimal des bénéficiaires | <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt pluriel de l'analyse situationnelle : mise en relief d'obstacles à surmonter ; diverses autres lacunes relevées - Mise en œuvre des métiers et des Activités Génératrices de Revenus (AGR) : implication des tuteurs/maris et des services techniques publics comme élément clé de succès ; responsabilisation des acteurs dans l'acquisition des kits et transparence du processus de mise en œuvre - Nécessaires ajustements et quelques défis à considérer : revue de la durée des formations techniques ; installation et suivi des bénéficiaires après leur mariage |

| Bénéficiaires & régions couvertes | Effectifs des bénéficiaires par intervention | Effectifs par type de métiers | Parties prenantes | Défis | Gaps à combler | Leçons apprises |
|-----------------------------------|--|--|---|-------|----------------|-----------------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Electricite_batiment (210) - Electricite_photovoltaique (15) - Froid climatisation (45) - Maintenance informatique (5) - Mécanique moto (3) - Menuiserie bois (1) - Menuiserie_bois_groupe (4) - Peinture bâtiment (116) - Plomberie (138) - Restauration (240) | <p>déroulement des interventions et le contact avec les communautés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution des formateurs et des centres de formation à l'élaboration des curricula et des kits d'installation. - Dynamique requise insufflée par l'Unité de Gestion du Programme et rôles effectivement joué par les acteurs impliqués | | | |

IX.

**Axes d'intervention et
acteurs clés d'un processus
d'autonomisation de filles et
de jeunes femmes**

IX. Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes

Les composantes du cadre de référence souhaité ont été élaborées à partir de jalons ci-après précisés.

IX.1 Typologie des Interventions du projet SWEDD

La catégorisation des interventions repérées a été réalisée sur la base de trois paliers de la théorie actuelle de changement de Plan International relative aux compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit de domaines d'investissement clés, des séquences marquantes des interventions et leurs finalités ainsi que de la partition jouée par différents acteurs.

IX.2 Classification selon les domaines d'investissements clés

Les domaines d'investissement clé renvoient à l'acquisition de compétences fondamentales et complémentaires en matière d'autonomisation des filles et des jeunes femmes. Le développement d'un environnement propice, l'inclusion financière et le soutien de la communauté sont également des aspects clés dont il faut tenir compte.

IX.2.1 Compétences fondamentales de base

Elles tiennent aux compétences de vie, celles relatives aux habiletés professionnelles et entrepreneuriales ainsi qu'au soutien communautaire.

IX.2.1.1 Compétences de vie

Elles forment le socle d'une autonomie renforcée et le gage d'une participation effective des femmes aux actions sociales. Les compétences de vie sont cruciales pour l'autonomisation des femmes, renforçant leur confiance, leur expression, et leur prise de décisions éclairées notamment pour ce qui est de leurs droits et choix. Elles acquièrent la capacité de poursuivre leurs objectifs personnels et professionnels, de gérer leurs finances, et de se sentir en sécurité en public. La valorisation personnelle et la participation égale dans les décisions familiales et communautaires sont également favorisées.

IX.2.1.2 Compétences professionnelles et entrepreneuriales

Elles englobent une série d'habiletés pour réussir dans le monde des affaires et de l'entreprise, qu'il s'agisse de l'analyse des opportunités de marché pour guider la prise de décision stratégique ou de l'élaboration d'analyse de rentabilité pour évaluer la viabilité des projets.

La mise en réseau est une compétence cruciale pour établir des relations professionnelles fructueuses et des partenariats stratégiques, créant ainsi des opportunités pour la croissance des entreprises. Parallèlement, le soutien à la formalisation ou au démarrage est important. Il facilite l'accès aux marchés, au financement et à la protection des droits des entrepreneurs.

IX.2.1.3 Soutien communautaire

Le soutien communautaire pour l'autonomisation des jeunes filles vise, par des actions de communication et de sensibilisation, à éliminer les barrières sociales et économiques, à briser les stéréotypes de genre et à créer un environnement où elles peuvent prendre des décisions éclairées sur leur avenir.

IX.2.2 Compétences essentielles et complémentaires

Elles se réfèrent aux capacités fournies aux jeunes pour créer leur propre entreprise ou s'organiser de façon efficace pour être salarié.

IX.2.2.1 Entrepreneuriat des jeunes (travailleurs indépendants)

Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure les jeunes, en particulier les jeunes femmes, explorent les possibilités de travail décent de leur choix, qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou indépendant.

IX.2.2 Emploi des jeunes (salariés)

L'emploi est un pilier clé de l'autonomisation, avec une analyse des opportunités de marché guidant les choix professionnels. L'aide à la préparation au travail développe les compétences nécessaires pour réussir professionnellement. La recherche d'emploi et le placement ciblés connectent les individus aux opportunités alignées sur leurs compétences. La formation sur le lieu de travail favorise le développement et l'adaptation de compétences professionnelles. Elle sensibilise également l'employeur sur les spécificités propres aux filles et aux femmes. Ensemble, ces éléments créent une voie vers le succès personnel et la contribution au développement économique.

IX.2.3 Environnement favorable

L'efficacité des interventions en faveur des adolescentes et des femmes est tributaire de la création d'un environnement. Il repose sur deux piliers essentiels :

- des milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé
- des lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent.

IX.2.3.1 Milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Il s'agit, d'une part de la contribution des entreprises du secteur privé au respect des principes du travail décent pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes et d'autre part, à la mise en pratique desdits principes.

IX.2.3.2 Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

Les cadres juridiques et réglementaires gagnent à créer un écosystème équitable où les jeunes femmes peuvent accéder à des emplois décents, bénéficier de conditions de travail justes et contribuer au développement de leur propre potentiel.

IX.2.4 Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques

L'établissement de passerelle entre le développement de l'inclusion financière et les interventions au profit de l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes leur permet d'accéder à des ressources financières, de gérer leurs finances et de participer activement à l'économie. Cela suppose qu'elles bénéficient d'un programme d'éducation financière ; qu'on leur facilite l'accès aux services financiers pour les projets qu'elles portent et qu'elles soient effectivement accompagnées dans un contexte de promotion de l'équité.

IX.2.5 Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire

Les crises sanitaires et/ou sécuritaires influencent la mise en œuvre des initiatives d'une façon générale. Cela implique des réponses appropriées surtout quand il s'agit des filles et des jeunes femmes.

IX.3 Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention

Les interventions visant à autonomiser les femmes s'appuient sur des séquences soigneusement élaborées pour assurer un succès durable. Ces dernières constituent les maillons d'un processus cohérent et progressif vers l'autonomie économique en comprenant :

- les besoins du marché
- en établissant des partenariats solides
- en fournissant des compétences adaptées et
- en offrant un soutien continu

Les initiatives mises en œuvre ont pour finalité de créer des opportunités concrètes et durables pour les femmes, les aidant ainsi à réaliser leur plein potentiel.

IX.3.1 Analyse du marché de l'emploi

L'analyse du marché de l'emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes consiste en une évaluation de la demande en compétences recherchées par les employeurs et des atouts des jeunes femmes afin d'élaborer des programmes adaptés pour pallier les lacunes et les obstacles à une intégration professionnelle réussie.

IX.3.1.1 Analyse de la demande

L'analyse de la demande en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes se concentre sur les statistiques spécifiques au genre pour situer leur position relativement au marché du travail. Elle explore les taux d'emploi, les salaires, les types d'emplois, l'accès à des postes qualifiés et les conditions de travail pour mettre en lumière les inégalités. Par ailleurs, cette analyse examine la segmentation du marché du travail, la disponibilité de services de garde d'enfants et les stéréotypes de genre liés aux emplois, offrant une vision complète des obstacles à leur participation équitable.

IX.3.1.2 Analyse de l'offre

L'analyse de l'offre en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes explore les entreprises acquises à la cause de l'égalité professionnelle et salariale. Elle met en évidence les services d'accès tels que crèches et transports. Elle examine la participation des femmes à travers la chaîne de valeur et la segmentation sectorielle par l'identification des opportunités à forte valeur ajoutée et des secteurs porteurs. En parallèle, cette approche marque un intérêt pour les politiques publiques nationales et locales en faveur de l'emploi des femmes, tout en identifiant les programmes préexistants à même de promouvoir l'autonomisation économique des jeunes femmes.

IX.3.1.3 Analyse sociale et sociétale

L'analyse sociale et sociétale pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes porte sur les rôles domestiques de genre, les stéréotypes liés à l'emploi, et les obstacles tels que le transport, la sécurité et les responsabilités domestiques au sein des foyers. Une telle lecture débouche sur l'identification aussi bien des barrières socio culturelles que des jeunes femmes vulnérables : sans emploi, en décrochage scolaire, mères célibataires, migrantes ou victimes de mariages précoces. Elle vise à mettre en relief les normes patriarcales et à élaborer des stratégies ciblées en vue de la sélection et de l'autonomisation des femmes par le marché du travail.

IX.3.2 Construction de partenariats stratégiques

IX.3.2.1 Identifier et bâtir des partenariats stratégiques

L'identification et la construction d'un ensemble de partenariat stratégique reposent sur l'assurance que les partenaires sélectionnés intègrent une perspective de genre et soutiennent activement l'emploi des jeunes filles. Ils s'efforcent d'assurer la sensibilisation et la formation des partenaires aux enjeux de genre, de l'emploi décent et de la lutte contre le harcèlement sexuel. La disponibilité de ressources financières en est un élément essentiel. La négociation promeut l'intégration de ces dimensions cruciales au sein des politiques de ressources humaines et de recrutement des partenaires. C'est un facteur clé pour un environnement propice à l'autonomisation et à l'épanouissement professionnel des jeunes femmes.

IX.3.2.2 Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer

Cette démarche repose sur la mise en place d'un dispositif d'informations et de promotion de l'emploi des jeunes femmes. Il vise à éradiquer les stéréotypes de genre liés à l'emploi par la collaboration avec divers acteurs : les entreprises et les partenaires de l'emploi, les familles, les décideurs et le grand public. Cette approche inclusive intègre spécifiquement les jeunes et les communautés en tant que "facilitateurs de genre" ou mobilisateurs communautaires. Il est visé, in fine, la création d'un mouvement collectif pour surmonter les barrières de genre et favoriser une participation équitable des jeunes femmes sur le marché du travail.

IX.3.3 Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

IX.3.3.1 Élaboration/ adaptation du curriculum des formations

Elle vise à sensibiliser les formateurs aux enjeux de genre et à l'importance d'une orientation professionnelle équitable. Elle tient compte des normes locales de genre dans la démarche méthodologique et les outils pédagogiques pour créer un environnement d'apprentissage culturellement adapté. Cette démarche supprime les stéréotypes de genre des objectifs, manuels et contenus de formation. Elle met en avant des modèles de réussite masculins et féminins. Elle façonne de ce fait une éducation et une formation équilibrées, préparant les jeunes femmes à s'engager pleinement dans le monde professionnel.

IX.3.3.2 Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Cette approche met en avant des modèles de réussite féminine, forme des groupes de "gender facilitators" au sein des jeunes pour sensibiliser les communautés et transmettre aux familles, leaders communautaires et religieux, l'importance de l'autonomisation économique des jeunes femmes. Elle a pour finalité le changement d'attitudes et de comportements au profit de ces dernières en vue d'une vie professionnelle épanouie.

IX.3.3.3 Information et conseil aux jeunes et à leur famille

Ce processus repose sur une communication transparente des contenus de formation et des opportunités offertes. Il favorise un dialogue continu et une capacité de négociation affermie pour répondre aux questions et inquiétudes. Il promeut la parité dans les groupes de mobilisation communautaire pour à la fois créer une compréhension partagée et ouvrir des voies vers l'égalité de participation sur le marché du travail.

IX.3.3.4 Identification et inscription des jeunes

L'identification et l'inscription des jeunes filles marquent le début d'un processus de déconstruction des stéréotypes de genre liés aux métiers, priorisation des jeunes filles vulnérables. Il s'agit de mettre en lien l'éventail des offres professionnelles et les intérêts individuels des bénéficiaires.

IX.3.3.5 Orientation professionnelle

L'orientation professionnelle est le procédé au moyen duquel le programme facilite aux bénéficiaires la compréhension des débouchés des différentes formations qui leur sont proposées. Elle combine divers éléments (offre d'opportunités professionnelles et de carrières, témoignages concrets et inspirants de professionnelles) dans l'optique d'aider les adolescentes et jeunes femmes à faire des choix éclairés pour s'épanouir dans leur carrière.

IX.3.3.6 Mise en situation professionnelle

Elle se résume à encourager les jeunes femmes à effectuer des journées d'observation au sein d'entreprises notamment dans des secteurs non traditionnels.

IX.3.4 Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

C'est une approche multidimensionnelle qui se matérialise à travers des formations professionnelles pour des emplois salariés et la création d'entreprises. Elle repose aussi sur des formations en compétences de vie qui renforcent les capacités des jeunes filles et des femmes à relever les défis personnels et professionnels. Les stages d'apprentissage de courte durée enrichissent leur expérience, tandis que les certifications valident leur expertise pour le marché du travail.

IX.3.4.1 Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié

Cette action promeut la mixité des métiers, la nécessité d'adapter les horaires et infrastructures aux contraintes des jeunes femmes. Elle offre un soutien renforcé avec des cours supplémentaires ainsi qu'un suivi pour prévenir les décrochages. Elle sensibilise également sur le droit du travail, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel, préparant ainsi les jeunes femmes à une carrière épanouissante.

IX.3.4.2 Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise

Elle favorise l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, promouvant des secteurs porteurs pour tous. Cette démarche s'adapte aux besoins des jeunes femmes en ajustant les horaires et les infrastructures des centres de formation. Elle renforce également le soutien en sensibilisant l'entourage et la communauté, créant ainsi un environnement propice à leur succès entrepreneurial.

IX.3.4.3 Formation en compétences de vie

Elle propose des ateliers mixtes et non mixtes pour discuter du genre, des rôles, du pouvoir, du partage des tâches, de la santé et de l'autonomisation des femmes. Ces ateliers renforcent également la confiance en soi, la communication et la prise de parole en public. Cette démarche renforce les habiletés interpersonnelles des jeunes femmes et les prépare à exceller professionnellement.

IX.3.4.4 Apprentissage (stage de courte durée)

Il repose sur le soutien financier aux bénéficiaires des différentes formations à travers l'établissement des partenariats avec des entreprises conscientes de l'enjeu et l'octroi de bourses. Il garantit également que les entreprises d'accueil offrent un environnement de formation favorable, avec des mentors, des locaux adaptés et des horaires convenables, créant ainsi une opportunité concrète pour développer des compétences professionnelles.

IX.3.4.5 Certification

Cela revient à soutenir et suivre plus spécifiquement les jeunes filles avec la possibilité de leur offrir une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec afin de s'assurer qu'elles accèdent à une certification de formation. Elle consiste en une validation du savoir et des différentes compétences apprises par les bénéficiaires aux programmes.

IX.3.5 Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)

L'accompagnement et la recherche d'emploi offrent un soutien pour accéder à des emplois salariés ainsi que pour créer des entreprises.

IX.3.5.1 Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Un tel processus vise à effectuer un plaidoyer pour établir des conditions de travail favorables. Cela suppose des aménagements (transport sécurisé, toilettes séparées, horaires flexibles) des mesures de sécurité renforcées et un suivi des bénéficiaires.

IX.3.5.2 Appui et soutien à la création d'entreprise

Il consiste à mettre en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise.

IX.3.5.3 Suivi et maintien dans l'emploi

Il se réfère aux services de soutien, y compris financier, pour accompagner les filles et les jeunes femmes dans leur parcours professionnel. Le réseautage, en créant des liens avec d'anciens employés, offre des conseils recelant de précieuses opportunités.

IX.3.5.4 Suivi et services de soutien, notamment financier

Les services de suivi et de soutien dont les programmes de bourses, de garde d'enfant et d'aide financière sont essentiels pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes. Il est crucial de veiller à leur accès au crédit, à la diversité des financements et au contrôle de leurs ressources, tout en proposant des services adaptés aux plus vulnérables. Les services financiers devraient également faciliter l'accès à la formation par le biais de bourses et de subventions.

IX.3.5.5 Réseautage / Réseau des ancien-nes

Il s'agit de créer des réseaux, impliquant les filles et les garçons en vue de faciliter la circulation de l'information.

IX.4 Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés

L'autonomisation des jeunes vulnérables, spécialement les jeunes femmes, implique une coopération entre divers acteurs. Au tableau de ces derniers, on peut inscrire les jeunes filles et les femmes elles-mêmes, les familles et les leaders communautaires (traditionnels & religieux) ; la société civile, le secteur privé, les fournisseurs de formation et les acteurs publics.

IX.4.1 Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes

Le projet SWEDD a pour cible principale les Adolescentes et Jeunes Femmes (AJF ; 15-24 ans) en situation de vulnérabilité extrême. Leur condition en général et au Sahel en particulier est critique en ce qui concerne notamment la capacité d'agir, l'éducation et l'autonomie économique. L'adhésion aux objectifs du projet par les AJF participantes et leurs pairs dans leurs communautés est donc nécessaire pour conduire efficacement les différentes interventions qui leur sont destinées. Cela passe entre autres par une analyse pertinente de leurs besoins afin que le but visé corresponde aux aspirations des participantes et qu'elles puissent bâtir et développer les compétences pertinentes axées sur le marché et poursuivre les opportunités pour les emplois décents de leur choix.

IX.4.2 Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux)

La famille et la communauté en Afrique et particulièrement au Sahel influencent les choix dans la vie des individus. La position traditionnellement dévolue aux femmes les place généralement sous l'autorité d'abord de leur père puis de leur mari et, plus généralement, de la famille. Atteindre les AJF dans ces communautés implique d'obtenir l'assentiment de leurs tuteurs/maris. À un niveau supérieur, les leaders traditionnels et religieux font figure d'autorité dans les communautés des régions ciblées. L'influence et le pouvoir qu'ils détiennent sur le comportement et les choix des membres de leurs communautés les rendent incontournables pour le succès de toute initiative. En les incluant dans le processus, le but est de leur faire adopter des normes et des pratiques positives et appuyer les jeunes femmes pour qu'elles continuent à développer leurs compétences et saisir les opportunités d'emploi décent.

IX.4.3 Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC)

Les membres de la société civile jouent un rôle clé dans la programmation et la mise œuvre d'interventions à visée d'autonomisation des AJF. Véritable pont entre les bénéficiaires et les PTF publics et privés, ils sont au plus près des communautés et constituent des partenaires de taille pour promouvoir les opportunités de renforcement de capacités, d'emplois décents et fournir/appuyer les opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.4 Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)

Véritables moteurs du monde économique, les acteurs du secteur privé constituent une porte d'entrée et une source d'informations cruciales pour le succès d'initiatives à visée d'autonomisation économique. Que ce soit en amont, pour effectuer une analyse pertinente du marché ou en aval, pour fournir des opportunités d'emplois décents et des services financiers adéquats, tout projet en lien avec l'autonomisation économique des AJF, pour être efficace, doit compter avec eux.

IX.4.5 Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs)

Pour atteindre l'objectif de faire acquérir aux participantes du SWEDD les différentes compétences requises, des fournisseurs de formations ont été contractualisés. L'objectif était de fournir des formations pertinentes et accessibles et sensibles au genre pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.6 Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés)

Les gouvernements des pays SWEDD étant les initiateurs du projet, ils y ont joué un rôle central. Leur implication a été effective tout le long du processus. Cela a notamment permis d'élaborer et de mettre en

œuvre des politiques et des réglementations plus sensibles au genre et encourageant l'autonomisation économique des AJF.

X. Interventions "non SWEDD"

La liste actuelle des interventions a été dressée et un tableau a mis en exergue les aspects clés. Il renvoie par ailleurs à un fichier Excel, plus fourni en informations.

X.1 Contenu actuel des interventions

Dix (10) interventions ont été pour le moment répertoriés et traités. Elles sont ci-après énumérées.

1. Renforcement de la résilience des groupements de femmes productrices et des communautés vulnérables aux changements climatiques au Mali ou « Projet Mali-Femmes »
2. Appui au renforcement des capacités de résilience aux conflits des femmes et des jeunes dans les régions de Gao et Tombouctou
3. Gender Equality and Women's Empowerment - Programme II (GEWEP II) Égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Programme II
4. Autonomisation de la femme à travers l'accès au financement et l'épanouissement de l'enfant.
5. Autonomisation des femmes au Mali
6. Lutte intégrée contre la malnutrition chronique au Mali
7. Autonomisation économique des femmes dans la filière Karité (PAEFFK).
8. Appui à la mise en œuvre du programme national plateformes multifonctionnelles
9. Appui au renforcement de l'équité hommes-femmes pour la réduction des disparités économiques et sociopolitiques (PAREHF3)
10. Appui à la promotion des femmes et à l'allègement de la pauvreté

La matrice de la page suivante restitue des informations clés relatives à chaque intervention.



X.2 Présentation sommaire des interventions non SWEDD

| Dénomination de l'intervention | Domaine de l'intervention | Villes couvertes | Institution.s initiatrice.s | Organisation.s de mise en œuvre | Source.s de financement | Personne à contacter | Bref résumé de l'intervention |
|--|--|--|--|--|---|---|---|
| Renforcement de la résilience des groupements de femmes productrices et des communautés vulnérables aux changements climatiques au Mali ou « Projet Mali-Femmes » | Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi | 10 communes des régions de Koulikoro, Kayes et Sikasso | Gouvernement du Mali | Gouvernement du Mali | République du Mali, PNUD Fonds des Pays les Moins Avancés (LDCF) par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) | "Birgit HALLE, Consultant International Salif DOUMBIA, Consultant National" | L'objectif du projet est de « renforcer les capacités d'adaptation des groupements féminins et de producteurs pour sécuriser la production de moyens d'existence contre les impacts des changements climatiques et accroître la résilience socio-économique des communes vulnérables du Mali » Il est développé autour de (2) composantes, déclinées en deux (2) résultats, à savoir : Composante 1 : Assurer l'accès à l'eau pour le développement d'activités de subsistance. Résultat 1 : Des moyens d'existence et sources de revenus diversifiés et renforcés pour les populations vulnérables des zones ciblées. Composante 2 : Les investissements dans des pratiques culturelles résilientes aux changements climatiques et la diversification des revenus pour la production des ménages, la diversification des spéculations agricoles et la nutrition. Résultat 2 : L'approche innovante et les technologies durables résilientes au climat, fournies aux paysannes et productrices pour renforcer et sécuriser la production de moyens locaux d'existence contre les impacts climatiques. Mise en place pour une durée de 5 ans (janvier 2015 à décembre 2019), les principales participantes sont les femmes et les participantes finales ONG locales, services techniques déconcentrés, entrepreneurs). |
| Appui au renforcement des capacités de résilience aux conflits des femmes et des jeunes dans les régions de Gao et Tombouctou | Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi | Régions de Tombouctou et de Gao, Mali | Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) - Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) | Gouvernement : Ministère de la Jeunesse ; Centre National de Promotion du Volontariat, Ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements, Ministère de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, Organisation Non Gouvernementale (ONG) : Conseil Régional de la | Fonds pour la consolidation de la paix | Abdoul Wahab Ba Adresse : Badalabougou DP 120 Bamako Téléphone : +223 75 99 78 58 / +223 44 98 03 49 Bashir Condé Adresse: Viennu International Centre Wagramerstr. 5 Téléphone : +45 12b 02ö 3338 | Avec pour objectif général le maintien de la stabilité et la réhabilitation post-crise, l'objectif spécifique dudit projet vise à renforcer les capacités et le rôle de 850 jeunes à risques et 700 femmes vulnérables dans le processus de réconciliation, de consolidation de la paix. Les activités principales du projet sont: a) Promouvoir le dialogue, la coexistence, la prévention la résolution pacifique des conflits et la réconciliation nationale par la création/appui aux centres d'écoute la mise en œuvre de maisons d'éducation à la paix, b) Amélioration de l'employabilité des jeunes et des femmes ; par la formation professionnelle répondant aux besoins du marché local de l'emploi, Promotion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) (entreprenariat, accès au financement), génération d'emplois à court terme pour les jeunes (travaux HIMO |

| Dénomination de l'intervention | Domaine de l'intervention | Villes couvertes | Institution.s initiatrice.s | Organisation.s de mise en œuvre | Source.s de financement | Personne à contacter | Bref résumé de l'intervention |
|--|--|--|-----------------------------|--|---------------------------------------|--|---|
| | | | | Jeunesse de Gao et Tombouctou, | | | fédérateurs) et les femmes, et accroissement des opportunités d'emploi à long terme. (Formations, appui technique et financier). La durée totale est de 36 mois (Janvier 2015 - décembre 2017). Les participants au projet sont les femmes et les jeunes ainsi que les groupements de femmes |
| "Gender Equality and Women's Empowerment Programme II (GEWEP II) Égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Programme II" | Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi | 30 communes des régions de Mopti, Ségou et Tombouctou | Care international Mali | Care international Mali | "Le gouvernement norvégien à | 30 communes des régions de Mopti, Ségou et Tombouctou | Le but du projet GEWEP est qu'en décembre 2019, 700 000 femmes et filles vulnérables de 15-49 ans des régions de Ségou, Mopti et Tombouctou auront amélioré leurs conditions socio-économiques et politiques et augmenté leur influence sur les processus de prise de décisions à différents niveaux. Le projet était d'une durée de 04 ans (2016-2019). Il vise à autonomiser les femmes et les filles confrontées à la pauvreté, l'inégalité, la violence et l'exclusion sociale pour revendiquer et réaliser leurs droits humains. Les participantes sont les femmes et filles vulnérables âgés de 15-49ans. |
| Autonomisation de la femme à travers l'accès au financement et l'épanouissement de l'enfant. | Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers (mise en relation avec les services financiers/institutions financières, participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.) | Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudéni et Bamako. | Le Gouvernement du Mali. | Le ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille à travers ses démembrements et la Banque Nationale de Développement Agricole. | Le gouvernement du Mali | Le ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille. | L'objectif est de financer les activités de développement de l'entrepreneuriat féminin pour consolider la participation des femmes au Développement du Mali. C'est un programme qui s'est étalé sur une durée de 3 ans selon les prêts. Le ministère a octroyé des prêts aux organisations pour réaliser leurs activités génératrices de revenus. Les participantes principales de ce projet sont les femmes |
| AUTONOMISATION DES FEMMES AU MALI | Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi | Koulikoro | Oxfam | Le projet a été mise en œuvre par Oxfam conjointement avec l'Association d'Appui à l'Auto-Développement Communautaire (AADeC), en collaboration avec le Centre d'Animation Pédagogique2 (CAP) de | Oxfam, (Union des Banques Suisse UBS) | opalenquiries@oxfam.org.uk | L'objectif de ce projet était d'accroître la scolarisation et renforcer la transition de l'enseignement primaire vers l'enseignement secondaire. Les activités mise en œuvre sont entre autre: création de clubs de filles dans chaque école du projet pour mener des activités de sensibilisation à destination des filles en matière de santé reproductive et de violence faite aux femmes ; organisation de réunion avec les parents pour discuter de l'importance de l'éducation des filles ; création d'associations de mères pour mener des activités de formation et de sensibilisation, ainsi que des |

| Dénomination de l'intervention | Domaine de l'intervention | Villes couvertes | Institution.s initiatrice.s | Organisation.s de mise en œuvre | Source.s de financement | Personne à contacter | Bref résumé de l'intervention |
|--|--|---|--|---|---|---|---|
| | salarié ou auto-emploi | | | Baguinéda et le ministère de l'Éducation nationale | | | activités de microfinance pour générer des revenus (AGR). Initialement prévu pour une durée de trois ans, il est lancé en octobre 2011 et s'est terminé en décembre 2015. Les participantes directes sont les adolescentes de 9 à 12 ans. Il ciblait 3 752 filles, dont 2 370 réparties dans les 17 écoles, dans la région de Koulikoro. Les participants indirects sont les Associations de Mères d'Elèves (AME), les Comités de Gestion Scolaire (CGS), les enseignants et communautés des 17 villages |
| Lutte intégrée contre la malnutrition chronique au Mali | Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi | Kayes, Kita et Sikasso | ONG internationale Action Contre la Faim au Mali (ACF) | ACF, en partenariat avec l'Association Malienne Communautaire (AMADECOM) et la Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire (COFERSA). | Affaires mondiales Canada | "ONG, "Action contre la Faim" Monsieur Fanzan Kambiré Monique Goyette | Le Mali, vaste pays continental au cœur de l'Afrique de l'Ouest, couvre une superficie de 1241 238 km ² , soit environ 1/24ième de la superficie totale de l'Afrique. La situation nutritionnelle reste préoccupante avec un taux de malnutrition alarmants. Selon la SMART 2021 (Enquête Nationale Nutritionnelle Anthropométrique et de Mortalité Rétrospective Mali). La malnutrition aiguë constitue l'une des premières causes de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans du fait de sa sévérité. La mise en œuvre du projet lutte intégrée contre la malnutrition chronique au Mali pourra donc contribuer à renverser cette situation peu reluisante. Grâce à ce projet, les femmes maliennes participantes augmentent leurs autonomies, pouvoirs décisionnels et économiques afin de pouvoir jouer pleinement leurs rôles au sein de leur ménage et communauté pour faire reculer la malnutrition chronique |
| D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES DANS LA FILIÈRE KARITE (PAEFFK). | Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi | Sikasso et Koulikoro (au sud), Ségou (au centre) et Kayes (à l'ouest) | Gouvernement du Mali | Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF), à travers une cellule d'exécution. | Banque Africaine de Développement à travers le Fonds Africain de Développement et le fonds spécial du Nigéria | Minemba TRAORE | "Le présent projet vise à contribuer à l'autonomisation économique des femmes dans la filière karité et à l'augmentation de leurs revenus. Selon le MPFEF, les femmes sont organisées en coopératives de plusieurs tailles et on dénombre plus de 1000 coopératives féminines sur le territoire national dans la filière karité parmi lesquelles 400 coopératives sont ciblées par le projet. D'un coût d'environ 5,6 millions d'UC, le projet s'articule autour de trois composantes, à savoir : 1) la professionnalisation des coopératives de production et de transformation de karité ; 2) l'augmentation de la production de karité en qualité et quantité ; et 3) la gestion du projet. Pour une durée de 5 ans, la mise en œuvre du projet a prévu toucher directement 50 000 femmes des 400 coopératives ciblées |

| Dénomination de l'intervention | Domaine de l'intervention | Villes couvertes | Institution.s initiatrice.s | Organisation.s de mise en œuvre | Source.s de financement | Personne à contacter | Bref résumé de l'intervention |
|--|--|---|---------------------------------------|---|---|---|---|
| | | | | | | | dans les zones d'intervention du projet. Les participantes indirectes sont estimées à plus de 800 000 personnes dans les régions de production (acheteurs locaux, grossistes, distributeurs, opérateurs économiques, détaillants, etc.)" |
| APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL PLATEFORMES MULTIFONCTIONNELLES | Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi | La zone d'intervention du projet est constituée des villages de toutes les régions du Mali. | Gouvernement du Mali | Gouvernement du Mali | PNUD, la fondation Bill & Milinda Gates, le Gouvernement du Mali, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), le Gouvernement du Japon, l'Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification Rurale (AMADER), certaines ONGS, particuliers et Projets | Gouvernement du Mali | L'objectif global du programme est de consolider et d'élargir l'accès à des services énergétiques de base fournis par le Programme National Plates-Formes Multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté (PN-PTFM/LCP), comme moyen d'accroissement des revenus et d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, en faveur des populations rurales, notamment les couches féminines. Les participantes du projet sont : les femmes rurales à travers : (i) les structures féminines, les Comités Féminins de Gestion (CFG) ; les communautés rurales ; les communes ; l'Etat malien. Les femmes des villages de toutes les régions du Mali sont les participantes majeures. Elles sont économiquement faibles et exercent moins d'activités économiques du fait surtout d'un calendrier assez chargé pour les besoins ménagers de la famille. La durée de l'intervention est de 7 ans (2008 à 2015). Les participants indirects sont estimés à plus de 800 000 personnes dans les régions de production (acheteurs locaux, grossistes, distributeurs, opérateurs économiques, détaillants, etc.). |
| APPUI AU RENFORCEMENT DE L'EQUITE HOMMES-FEMMES POUR LA REDUCTION DES DISPARITES ÉCONOMIQUES ET SOCIOPOLITIQUES (PAREHF3) | Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi | La zone d'intervention de la coopération luxembourgeoise au Mali, région de Ségou et de Yorosso (région de Sikasso) | Gouvernement de la République du Mali | Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MPFFE) | Le projet est financé par le Grand - Duché de Luxembourg avec l'appui technique du PNUD | MPFFE Mme Sylla Fatoumata Coulibaly | Ce projet vise à : Renforcer la base économique de la femme en vue de promouvoir son autonomisation, particulièrement dans les cercles des trois régions ; Renforcer les capacités de la femme pour la pleine jouissance de tous ses droits politiques, juridiques et civiques ; Le projet est mis en œuvre à travers trois composantes/ effets à savoir 1 : Les capacités des femmes dans le domaine économique sont accrues ; Effet 2 : La promotion des droits humains de la femme est assurée ; Effet 3 L'intégration du genre dans le processus de formulation, suivi et évaluation des politiques et |

| Dénomination de l'intervention | Domaine de l'intervention | Villes couvertes | Institution.s initiatrice.s | Organisation.s de mise en œuvre | Source.s de financement | Personne à contacter | Bref résumé de l'intervention |
|--|--|---|-----------------------------|---------------------------------|---|---|---|
| | salarié ou auto-emploi ; | | | | | | programmes de développement nationaux et sectoriels est réalisée. Sa mise en œuvre est pour une durée de 4 ans à partir de 2009. Les principales participantes sont les femmes, les institutions et organisations de femmes. |
| "APPUI A LA PROMOTION DES FEMMES ET A L'ALLEGEMENT DE LA PAUVRETE" | Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi | Cinq régions géographiques du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti et Gao) en raison de vingt villages par région | Gouvernement du Mali | Gouvernement du Mali | Fonds Africain de Développement (FAD) et une contrepartie gouvernementale | Mme A. HAMER, Directeur, OSHD (Poste 2046) et M. J. E. PORGO, Chef de Division p. i, OSHD.1 (Poste 2173). | Le projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie et de travail des femmes maliennes afin d'accroître leur participation au développement socio-économique du pays et d'alléger la pauvreté des populations. Il comprend quatre composantes : Composante I : Développement des capacités institutionnelles du Commissariat à la Promotion des Femmes (CPF) et des autres structures impliquées dans la promotion des femmes ; Composante II : Programme d'alphabétisation et de post-alphabétisation et formation professionnelle féminine ; Composante III : Développement des AGR et allègement des tâches ménagères ; composante IV : Création du Bureau d'Exécution du Projet (BEP). La durée de mise en œuvre de quatre ans prévus n'a pas été respecté. Ainsi, le projet qui devait prendre fin en août 1999 n'a été achevé qu'en décembre 2002 après 02 prorogations, soit une durée totale d'exécution de 7 ans. Les femmes du Mali sont les participantes de ce projet |

XI. Conclusion

Le dispositif de collecte et d'analyse des données a été ancré dans la théorie de Changement de Plan International sur la question. Les résultats des interventions identifiées ont été appréciés grâce à des variables qui découlent de deux principaux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

Le projet SWEDD au Mali a mis en œuvre des interventions économiques visant à autonomiser les filles et les jeunes femmes à travers le renforcement des capacités techniques et professionnelles, l'appui financier et matériel pour l'installation dans une Activité Génératrice de Revenus (AGR) ou un métier non traditionnel, ainsi que l'accompagnement dans la recherche d'emploi. Toutefois, des défis ont été identifiés lors de la mise en œuvre de ces interventions : insuffisance de l'analyse situationnelle, programmation des activités sans considération de tous les contours de l'approche genre transformateur et l'implication insuffisante du secteur privé.

En dépit des diverses contraintes, les résultats ont été positifs et ont ouvert de nouvelles opportunités d'emploi et de revenus pour les bénéficiaires. Il est essentiel de continuer à renforcer les partenariats, de combler les gaps identifiés et de mettre en œuvre des politiques inclusives pour favoriser une véritable autonomisation économique des femmes. Cela nécessite également la coordination et la collaboration entre les acteurs gouvernementaux, la société civile, les partenaires internationaux et le secteur privé, afin de créer un environnement propice à l'épanouissement des femmes et des filles.

Il faut reconnaître que le Mali dispose d'un cadre légal et institutionnel favorable à l'autonomisation économique des femmes, avec des lois, des stratégies et des politiques publiques qui promeuvent l'égalité des sexes. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mettre en œuvre ces politiques de manière efficace et garantir leur impact réel sur la vie des femmes et des filles.

Les interventions ont un potentiel d'autonomisation économique des filles et des jeunes femmes. Elles ont été soutenues par plusieurs acteurs clés. Les institutions internationales telles que la Banque mondiale, l'UNFPA et l'OOAS ont apporté un soutien financier et une assistance technique. Les acteurs publics nationaux, tels que les ministères et les directions régionales, ont joué un rôle essentiel dans la coordination et la mise en œuvre du projet. Les acteurs privés nationaux, tels que les centres de formation privés, ont contribué à la formation technique des bénéficiaires. Les partenaires stratégiques, tels que les ONG et les bénéficiaires, ont également joué un rôle crucial dans la mise en œuvre des interventions.



XII. Recommandations

Pour maximiser l'impact de ces initiatives, quelques pistes d'intervention ont été suggérées.

| Dénomination | Brève description | Responsables | Autres acteurs |
|--|--|---|---|
| Renforcer l'analyse situationnelle | Il est essentiel de tenir grand compte de l'analyse de la situation socio-culturelle et des normes de genre afin de concevoir des interventions plus adaptées et inclusives, en prenant en compte les réalités spécifiques aux différentes régions du pays | Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales) | - Ménages ou Parents - ONG |
| Promouvoir l'entrepreneuriat féminin | Les efforts doivent se poursuivre pour sensibiliser les communautés et lutter contre les stéréotypes de genre, afin de favoriser la participation des femmes dans tous les domaines de la société. Cela peut se faire en mettant en place des campagnes de sensibilisation à l'adresse de toutes les couches sociales, des programmes de mentorat et en soutenant les réseaux d'entrepreneuriat féminin. | Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales) | - UGP - Ménages ou Parents - ONGs - Centres de formation |
| Impliquer le secteur privé | Une collaboration plus étroite avec le secteur privé, notamment les opérateurs économiques, les prestataires de services et les institutions financières, peut favoriser une mise en œuvre plus efficace des interventions et une meilleure adaptation aux besoins du marché. Des partenariats public-privé peuvent être établis pour offrir des opportunités d'accès aux ressources financières, d'emploi et de formation aux femmes. | Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales) | - Secteur privé - Organisations Internationales - ONG - Centres de formation |
| Faciliter l'accès aux services financiers | Il convient de le faire pour faciliter de façon spécifique l'accès des femmes à des services financiers adéquats pour soutenir leurs activités économiques. Cela peut passer par la mise en place de programmes de microfinance adaptés aux besoins des femmes entrepreneures. | Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales) | - UGP - Secteur privé - Ménages |
| Faire prévaloir les lois et politiques publiques | Il est judicieux de garantir l'application effective des lois existantes et de renforcer les politiques publiques en faveur de l'autonomisation des femmes. Cela implique de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des politiques et apporter les ajustements nécessaires | Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales) | - UGP - Entités de formation |
| Affermir le mécanisme de suivi et d'accompagnement | Un suivi adéquat des bénéficiaires et une coordination efficace entre les acteurs gouvernementaux, la société civile et les partenaires internationaux sont essentiels pour assurer la réussite continue des interventions et répondre aux besoins des femmes tout au long du processus. Cela implique de mettre en place des mécanismes de suivi régulier, d'évaluation des résultats et de partage des bonnes pratiques | Pouvoirs publics (Etats et collectivités locales) | Bénéficiaires – participantes - Parents ou ménages - ONG |

XIII. Annexes : Outils de collecte

Canevas de lecture 1

(Modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation, rapports de sensibilisation)

1. Références bibliographiques

2. Élaboration et déroulement des modules

L'élaboration a-t-elle pris en compte les besoins et la situation des participantes ?

Si oui, les modules ont-ils été adaptés en conséquence ? Si non, pourquoi ?

Si adaptation, a-t-elle été efficace ?

Si oui, preuves (**témoignages, retours**). Si non, pourquoi ?

Les cadres de formation étaient-ils adaptés aux besoins et à la situation des participantes ? (Cadre physique, horaires, transports, toilettes, gestion des enfants pour les mères, etc.)

Les outils étaient-ils adaptés au niveau des participantes ?

3. Contenu des formations en compétences de vie

3.1 Compétences acquises : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Améliorer leur estime d'elles-mêmes (se sentir aussi intelligentes que les garçons et les hommes, savoir qu'elles peuvent réussir à l'école ou au travail au même titre que les hommes, savoir qu'elles peuvent diriger comme les hommes)
- Pouvoir s'exprimer (poser des questions importantes, exprimer leur opinion, remettre en cause et combattre une injustice) à l'instar des garçons et des hommes et face aux adultes
- Connaitre et prendre des décisions par rapport à leur corps (santé sexuelle et reproductive, âge du mariage, consentement)
- Etablir et poursuivre leurs propres objectifs (planifier sa vie personnelle, sociale et professionnelle, avoir du temps à consacrer à ses rêves et activités professionnelles, pouvoir gérer seule son argent)
- Se sentir en sécurité en public (Se défendre et/ou se mettre en sécurité en cas de comportement menaçant, savoir où et comment demander de l'aide)
- Se sentir valorisées (valeur personnelle face aux garçons et hommes, accès aux mêmes informations que les garçons et les hommes, contribution à la prise de décision en famille et en communauté)
- Acquérir les compétences pour vivre et travailler en association et/ou dans le milieu professionnel

3.2 Utilité des compétences : à quoi ont – elles servi ? Quels en sont les effet.s ou résultat.s ?

3.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

4. Contenu des formations professionnelles

4.1 Compétences professionnelles : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Acquérir des capacités suffisantes pour exercer un emploi ou une AGR
- Acquérir des capacités suffisantes pour gérer leurs revenus
- Avoir les informations nécessaires pour accéder à des services financiers
- Savoir planifier leurs dépenses et établir un budget
- Savoir chercher un marché et savoir vendre (établir un prix juste et pouvoir le maintenir, négocier, défendre sa position)
- Acquérir des connaissances essentielles en matière de droit du travail et emploi décent (y compris le harcèlement sexuel en milieu professionnel)
- Obtenir un soutien supplémentaire pour celles qui ont eu des difficultés

4.2 Utilité des compétences : à quoi ont – elles servi ? Quels en sont les effet.s ou résultat.s ?

4.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

5. Soutien à l'orientation professionnelle

5.1 Choix du domaine d'activités et accompagnement

Les participantes ont-elles bénéficié d'informations suffisantes pour choisir leurs domaines d'activités ?

Les participantes ont-elles été encouragées à se tourner vers des domaines réputés masculins ?

Quelles sont les raisons qui découragent celles qui ne les choisissent pas ?

Les participantes ont-elles bénéficié d'un accompagnement pas à pas dans l'installation dans les filières choisies ? (Appui dans la recherche et l'obtention d'un emploi, Accompagnement dans la création d'entreprise/AGR)

5.2 Quels sont les résultats tangibles de l'accompagnement

5.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

6. Sensibilisation à l'égard de la communauté

La communauté a-t-elle été sensibilisée autour de la **capacité d'agir** des filles et des femmes ? (Estime de soi, expression, connaissance et contrôle du corps, établissement et poursuite des objectifs, valorisation)

La communauté a-t-elle reçu des informations suffisantes en rapport avec les **droits des filles et femmes** ?

La communauté a-t-elle été sensibilisée sur l'**importance et les avantages de l'autonomisation économique** des filles et des femmes ?

Quels sont les retours/réactions enregistrés suite à la sensibilisation ?

7. Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes

Les garçons et les jeunes hommes ont-ils été **pris en compte** spécifiquement dans le processus ?

Ont-ils été sensibilisés sur les **normes de genre défavorables** et le sexisme ?

Ont-ils été outillés pour **remettre en cause les comportements sexistes** face à leurs pairs et aux adultes de leurs familles ? Sont-ils prêts à soutenir leurs pairs qui le font ?

Ont-ils été formés pour **prendre conscience de la valeur et des droits** des filles et des femmes ? (Égalité de droits et de chances)

Ont-ils été encouragés à **rejeter la violence** dans leurs relations avec leurs pairs et avec les filles et jeunes femmes ?

Ont-ils été outillés pour adopter des **pratiques sexuelles saines** (consentement, protection, planification)

Canevas de lecture 2

(Lois, politiques et stratégies des diverses institutions)

Cartographie de l'environnement favorable : analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation des femmes notamment celle économique

Catégorie 1 : Lois et politiques

- Quelles sont les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes
- Les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes promeuvent-elles les inégalités de genre ou l'égalité de genre ?
- Que fait chaque partie prenante pour influencer qui peut accéder à cette protection ou à ces provisions dans la communauté.

Catégorie 2 : Prestation de services, pratique institutionnelle et financement,

- Les services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent bénéficient-ils de financements adéquats ?
- Le financement des services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques tiennent-ils compte du genre et de l'âge dans le contexte local ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui favorisent l'accès à ces services ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui ne favorisent l'accès à ces services ?
- Que vous inspire l'analyse des informations dont vous disposez relativement au genre et à l'âge, pour chaque partie prenante.

Catégorie 3 : Climat social, économique et politique

- Quels les éléments/actions qui attestent de la volonté politique en matière de l'accroissement des opportunités économiques et /ou les autres interventions communautaires ?
- Quelles sont les idées qui ont dominé le dialogue public (discours officiels, etc.) sur l'accroissement des opportunités économiques et les divergences d'opinions observées ces dernières années ?

Annexe 2 : collecte des interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes.

I. Qu'est-ce qu'une femme économiquement autonome ?

L'autonomisation désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est la capacité de faire des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'agir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

II. Quand est-ce qu'une intervention peut-elle être qualifiée à fort potentiel en matière d'intervention économique ?

Les interventions pertinentes objet de la présente cartographie seront identifiées à travers des éléments d'appréciations (1 ;2 ;3) ci-après décrits.

4. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :

- i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
- ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
- iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
- iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions

5. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment

- i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
- ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
- iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
- iv. Considérer les **filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité** ;
- v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;

- vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.
6. **Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention**
- III. **Quel sera le formulaire à remplir par les Organisations participantes ?** (3 pages au maximum, Police : Arial ; Taille :11). Le formulaire est composé de 16 points ci-après.
1. **Contexte** : 1 paragraphe sur la localisation, le contexte et les besoins/problèmes
 2. **Bref résumé de l'intervention** : 1-2 paragraphes pour donner l'aperçu des objectifs de l'intervention, ses activités clés, sa durée, sa valeur ajoutée et les participantes¹⁶
 3. **Impact/résultats** : 1-2 paragraphes pour décrire comment l'intervention a résolu le problème en lien avec l'autonomisation économique des jeunes filles et femmes
 4. **Parties prenantes et utilisateurs** : 1 paragraphe pour les énumérer et dire en quelques mots sur le rôle de chaque acteur et /ou les actions en direction de chaque acteur (la cible principale, les familles/ménage ? la communauté ? les fournisseurs de prestation/secteur privé ; le secteur public ?
 5. **Accès au financement et aux services financiers**¹⁷ : comment a -t-il été réglé ?
 6. **Facteurs de succès**
 7. **Défis/gaps** : quelques Bullet points
 8. **Leçons apprises**
 9. **Environnement institutionnel/légal favorisant**
 10. **Efforts de conception ou d'adaptation de l'initiative aux crises sécuritaires, à une pandémie et à l'aide au développement ?** - 1 paragraphe
 11. **Durabilité** : 1 paragraphe
 12. **Innovation/technologie, digitalisation et diffusion/mise à l'échelle des bonnes pratiques** : 1 paragraphe pour mettre en exergue les aspects sus-énumérés.
 13. **Autres informations pertinentes**

¹⁶ Il s'agit des bénéficiaires ou des groupes cibles visés par l'intervention.

¹⁷ Il s'agit du financement qui assure la continuité de l'initiative d'autonomisation, à ne pas confondre avec le budget initial de l'intervention.

Guide 1 à l'attention de : UGP / Ministères / ONG

| RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI | |
|--|--|
| 1.1-Analyse de la demande | <p>1.1.1 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.2 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.3 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p> |
| 1.2. Analyse de l'offre | <p>1.2.1 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.2 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.3 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.4 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.5 Comment cela a-t-il impacté la programmation des interventions ?</p> |
| 1.3. Analyse sociale et sociétale | <p>1.3.1 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.2 L'analyse a-t-elle permis d'identifier les jeunes femmes les plus vulnérables ?</p> <p>1.3.3 Comment cette étape a-t-elle influencé la suite des activités ?</p> |
| RUBRIQUE 2 : PARTENARIATS STRATÉGIQUES | |
| 2.1. Identifier et bâtir des partenariats stratégiques | <p>2.1.1 Comment s'est-on assuré que les partenaires ciblés intègrent une approche de genre et soutiennent l'emploi des jeunes filles ?</p> <p>2.1.2 A-t-il fallu négocier pour que les partenaires intègrent le genre, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel au sein de leurs politiques de ressources humaines et de recrutement ?</p> <p>2.1.3 Expliquez les facteurs de succès ou les obstacles rencontrés en cas de négociation, fructueuse ou non.</p> |

| | |
|---|--|
| 2.2. Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer | <p>2.2.1 Quels ont été les objectifs et cibles de la stratégie de la sensibilisation conduite ?</p> <p>2.2.2 Comment les jeunes et les communautés ont – ils été impliqués dans cette stratégie ?</p> <p>2.2.3 Quels ont été les résultats obtenus ?</p> |
| <p>RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)</p> | |
| 3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations | <p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation des connaissances des formateurs-trices de l'équipe ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p> |
| 3.2. Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté | <p>3.2.1 Y a-t-il eu des « exemples à suivre », des modèles de jeunes femmes ayant réussi, identifiés et mis en avant lors des sensibilisations ?</p> <p>3.2.2 Avez-vous pu, en amont à la formation, constituer des groupes de facilitateurs genre au sein des groupes de jeunes (jeunes motivés et sensibles aux thématiques de genre pouvant mener des actions de sensibilisation au sein des communautés) ?</p> <p>3.2.3 Les membres de la communauté (familles, leaders communautaires et religieux) ont-ils été sensibilisés sur l'importance de l'autonomisation économique des filles ?</p> |
| 3.3. Information et conseil aux jeunes et à leur famille | <p>3.3.1 Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?</p> <p>3.3.2 Quel est le mécanisme mis en place pour répondre à l'ensemble des questions ou des doutes ?</p> <p>3.3.3 Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?</p> <p>3.3.4 Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?</p> |
| 3.4. Identification et inscription des jeunes | Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ? |
| 3.5. Orientation professionnelle et mise en situation | <p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p> |
| <p>RUBRIQUE 4 : FORMATION</p> | |
| 4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié | <p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p> |
| 4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise | 4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ? |

| | |
|--|---|
| | <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p> |
| 4.3. Formation en compétences de vie | <p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un répertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p> |
| 4.4. Apprentissage (stage de courte durée) | <p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p> |
| 4.5. Certification | <p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p> |
| RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI | |
| 5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié | <p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Etes-vous entré en dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Pouvez-vous donner quelques chiffres et retours par rapport aux jeunes filles qui ont effectivement accédé à un emploi ?</p> |
| 5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise | A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ? |
| RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI | |
| 6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier | <p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p> |
| 6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes | Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ? |

Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD"

Clarification du concept

"Histoire de Vie - Projet SWEDD", ou "histoire de succès- Projet SWEDD" désigne l'expérience positive d'un.e participant.e capitalisée en vue d'informer sur les effets du projet sur cette personne, notamment son statut social et ses conditions de vie, la dimension économique plus précisément.

L'élaboration des histoires de vie mettra à disposition des modèles de réussite pour inspirer soit des phases ultérieures des projets en cours soit des initiatives analogues dans d'autres contrées.

Contenu du canevas de restitution des histoires de vie

Il est articulé autour de cinq (5) composantes déclinées en points de collecte auxquels sont reliés des outils ainsi que des sources d'information.

| N° | Composante | Informations attendues | Outil | Sources de données |
|----|---|--|---|---|
| 01 | Les informations sur le cadre global du projet SWEDD | <ol style="list-style-type: none"> 1. Dates de démarrage et de fin 2. Localités couvertes et effectif de participant.e.s impactés 3. Gouvernance et coordination 4. Partenaires et donateurs 5. Valeur financière du projet | Canevas de lecture | Documents du projet/ Données secondaires |
| 02 | Les renseignements spécifiques du sous-volet "Accroissement des opportunités économiques" et sur les compétences acquises | <ol style="list-style-type: none"> 1. Caractéristiques générales de la communauté ou de la localité 2. Activités majeures du volet 3. Services et produits 4. Critères de choix des participant.e.s 5. Implication des participant.e.s dans le projet 6. Appréciation par les participant.e.s des compétences reçues | Interviews semi structurées (voir guide d'entretien avec la participante) | Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères |
| 03 | Les informations spécifiques qui expliquent le choix de la participante | <ol style="list-style-type: none"> 1. Données démographiques de la participante 2. Situation de la participante et/ou de sa famille restreinte avant le projet 3. Raisons du choix de cette participante (chacune de la liste) 4. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte selon le personnel | Interviews semi structurées | Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères |
| 04 | Les informations spécifiques sur le sujet de l'histoire | <ol style="list-style-type: none"> 1. Situation actuelle de la participante et/ou de sa famille restreinte 2. Situation avant le projet 3. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte | Photos, vidéos et interviews semi structurées | Sujet de l'histoire |
| 05 | Les facteurs de succès, les leçons apprises et les défis | <ol style="list-style-type: none"> 1. Compétences entrepreneuriales 2. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation 3. Autres facteurs de succès 4. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées 5. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires 6. Ressentis de la participante | Sujet de l'histoire | Sujet de l'histoire Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères |

Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l’histoire

Localisation :

Age :

Situation matrimoniale :

I. Compétences entrepreneuriales

1. Avez-vous exercé de manière indépendante des activités de production de biens ou de prestation de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
2. Avez-vous généré des ventes au comptant dans la production de biens ou de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
3. Avez-vous actuellement une entreprise ? Si la réponse est affirmative, répondez aux questions ci-après :

3.1-Quel genre d'entreprise avez-vous ?

3.2-Nom commercial ?

3.3-Depuis combien de temps l'entreprise est-elle en activité ? (0-3 mois ; 6 – 9 ; mois ; Plus d'un an)

4. Quelle est l'estimation de la valeur de votre entreprise ?
5. Quels sont vos partenaires clés ?
6. Qui sont vos clients et quelle est votre relation avec eux ?
7. Quels sont vos canaux de distribution de vos produits ?
8. Quels sont les coûts les plus importants de votre entreprise ?
9. Quelles sont vos sources de revenus ou de financement ?

II. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation

10. Grâce à votre formation, avez-vous réussi à comprendre le processus d'entrepreneuriat et les compétences requises pour entreprendre ?
11. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences entrepreneuriales dans un travail ou une situation entrepreneuriale ?
12. Avez-vous pu identifier des forces et des capacités pour entreprendre ou générer de nouvelles sources de revenus ?
13. Avez-vous acheté ou acquis/obtenu des intrants (matières premières) ou des équipements ?
14. Avez-vous reçu des prêts d'instituts de microfinance/banques/sociétés de crédit-bail ?
15. Avez-vous réussi, grâce à votre formation, à établir des accords avec d'autres personnes ou entreprises pour démarrer ou poursuivre les services de votre entreprise ?
16. Pensez-vous qu'après votre formation vous avez réussi à communiquer plus efficacement avec d'autres personnes ou clients ?
17. Comment avez-vous réussi à communiquer avec eux ?
18. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences personnelles dans une situation personnelle ou sociale ?
19. Avez-vous été déjà en mesure d'appliquer les connaissances et les compétences acquises dans le cadre du programme de formation dans votre vie personnelle ? Si oui, comment l'avez-vous fait ?
20. Vos relations sociales (par exemple avec la famille, les pairs, les membres de la communauté ou les acteurs du marché) ont-elles été renforcées après la formation ?

21. Avez-vous l'impression que votre famille, votre groupe de pairs, votre communauté ou les acteurs du marché du travail vous soutiennent davantage après la formation ou l'activité du projet ?
22. Disposez-vous d'une liberté totale /de la décision familiale pour dépenser l'argent que vous avez gagné ou vos biens ?
23. Après le processus de formation, faites-vous partie de réseaux ou d'associations professionnelles pour partager des informations (par exemple, sur un emploi, une entreprise ou une opportunité de formation ?
24. Avez-vous fourni un soutien moral ou pratique à une personne, ou reçu un tel soutien de la part d'autres membres d'un réseau ou d'une association professionnelle ?
25. Avez-vous aidé d'autres membres d'un réseau professionnel ou d'une association à identifier des employeurs potentiels, des entreprises, des associations ou des opportunités de réseautage dans la communauté ? Ou vous ont-ils aidé à le faire ?
26. Après le processus de formation, avez-vous amélioré vos relations sociales ?
27. Avez-vous fait des démarches pour vous inscrire auprès des autorités locales ?

28. Avez-vous préparé une demande d'emploi écrite ou exprimé votre intérêt pour un emploi à un employeur (verbalement ou par écrit) ?
29. Avez-vous le sentiment d'avoir reçu les compétences et les connaissances nécessaires pour obtenir et exercer un emploi ?
30. Avez-vous participé à un entretien d'embauche (formel ou informel) ?

III. Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés

IV. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées

V. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires

VI. Ressentis de la participante

Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes

| Axes de discussion | Questions indicatives |
|--|---|
| Information et conseil aux jeunes et à leur famille | Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ? |
| | Y a-t-il eu un mécanisme pour répondre à vos questions ou vos doutes ? |
| | Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ? |
| | Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ? |
| Valorisation des aspirations de leurs filles | Connaissez-vous le plan de carrière de votre fille ? |
| | Quel est le projet d'aspiration professionnelle/ carrière de votre fille ? |
| | L'aidez-vous à atteindre son objectif professionnel ? |
| | Si non, quelles sont les raisons de ne pas la soutenir ? |
| Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus | Selon vous, quels sont les membres d'une famille qui peuvent être impliqués dans des activités génératrices de revenus ? |
| | Si la réponse est uniquement masculine, quelles sont les raisons pour lesquelles les femmes ne devraient pas s'impliquer dans les activités génératrices de revenus ? |
| | Quels sont les avantages dans une famille si la femme participe aux activités génératrices de revenus ? |
| | Quelle est votre position au sujet de l'affirmation suivante : la plupart des gens de ma communauté (y compris les chefs traditionnels et religieux) encouragent les jeunes femmes à s'inscrire à une formation professionnelle et à poursuivre un travail, tout comme ils le font avec les jeunes hommes ? |
| | Relance 1 : Si plutôt d'accord ou entièrement d'accord : comment vous sentez-vous soutenu ? |
| | Relance 2 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : pourquoi pas, pouvez-vous donner un exemple ? |
| | Relance 3 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : que faudrait-il pour que vous vous sentiez soutenu ? |
| Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail | Quelle est votre position au sujet des affirmations suivantes ? |
| | Les filles doivent rester à la maison loin de l'école pour s'adonner aux tâches domestiques |
| | Les jeunes femmes devraient se voir offrir les mêmes salaires que les jeunes hommes pour le même travail |
| | Les jeunes femmes devraient pouvoir trouver le travail de leur choix, tout comme les jeunes hommes. |
| | Les jeunes femmes qui tombent enceintes ne devraient pas trouver de travail |
| | Les jeunes femmes devraient envisager une formation professionnelle pour l'employabilité |
| | Les femmes devraient continuer à travailler même après leur mariage |
| | Les femmes devraient continuer à travailler même après avoir eu des enfants |
| | Les jeunes femmes devraient contribuer au revenu du ménage |
| | Une femme ne peut gagner un revenu que si elle travaille du domicile |
| | Les femmes ont le droit de prendre des décisions financières, telles que l'ouverture d'un compte bancaire |

Guide 2 à l'attention des mentors et fournisseurs de formation

| RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation) | |
|---|--|
| 3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations | <p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation de vos connaissances, notamment sur les questions de genre et d'emploi décent ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p> |
| 3.4. Identification et inscription des jeunes | Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ? |
| 3.5. Orientation professionnelle et mise en situation | <p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p> |
| RUBRIQUE 4 : FORMATION | |
| 4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié | <p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p> |
| 4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise | <p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p> |
| 4.3. Formation en compétences de vie | <p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un répertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p> |

| | |
|--|---|
| 4.4. Apprentissage (stage de courte durée) | <p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p> |
| 4.5. Certification | <p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p> |
| RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI | |
| 5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié | <p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Y a-t-il eu un dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p> |
| 5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise | <p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p> |
| RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI | |
| 6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier | <p>6.1.1 Y a-t-il eu un suivi des jeunes filles dans leur emploi/activité ?</p> <p>6.1.2 Êtes-vous au courant de programmes particuliers (bourses, garde d'enfant, aide aux frais de transport, fonds de garantie crédits, autres) à leur intention ?</p> <p>6.1.3 Comment cela vous a-t-il impacté ou comment y avez-vous participé ?</p> |
| 6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes | Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ? |

Guide 3 à l'attention de : Secteur privé

| RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI | |
|--|---|
| 1.1-Analyse de la demande | <p>1.1.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.1.2 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.3 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.4 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p> <p>1.1.5 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p> |
| 1.2. Analyse de l'offre | <p>1.2.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.2.2 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.3 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.4 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.5 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.6 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p> |
| 1.3. Analyse sociale et sociétale | <p>1.3.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.3.2 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.4 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p> |
| RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI | |
| 5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié | Est-on entré en dialogue avec vous pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ? Si oui, quel a été le résultat ? |

| | |
|--|---|
| 5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise | <p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Dans quelle mesure y avez-vous participé ?</p> |
| RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI | |
| 6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier | <p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p> <p>6.1.8 À quels programmes avez-vous été associé et quelle a été votre contribution ?</p> |

XIV. Références bibliographiques

1. Agri-ProFocus; IIRR. (2013). Faire changer les chaînes : Egalité entre les genres dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Amsterdam : Editions KIT.
2. FNUAP & ONG AGIR, (2019). Evaluation du programme triennal (2015 -2017) et formulation d'un nouveau programme quinquennal (2020-2024) de l'ONG AGIR - Contribution à la qualité de la vie et à l'épanouissement des adolescent(e)s et des jeunes au Mali – Rapport final
3. Gassier, M., Rouanet, L., & Traore, L. (2022, Février). Addressing Gender-Based Segregation through Information: Evidence from a Randomized Experiment in the Republic of Congo. Récupéré sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/611661644422085910/pdf/Addressing-Gender-Based-Segregation-through-Information-Evidence-from-a-Randomized-Experiment-in-the-Republic-of-Congo.pdf>
4. INSTAT, (2017) Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
5. Mali, (2009). 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali 2009, analyse des résultats définitifs.
6. Moore, K. (2015). Fostering economic opportunities for youth in Africa: A comprehensive approach.
7. ONG AGIR, (2015). Projet de programme cadre triennal (2015 -2017) - Qualité de la Vie et Epanouissement des adolescent(e)s et des jeunes au Mali
8. Plan international, (2021). Gender transformative, Programme and influencing practices mapping.
9. Plan international, (2022). Compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes (SOYEE), Méta-évaluation du programme transformatif du genre pour l'emploi et l'entreprise des jeunes Rapport final.
10. Plan international, (2022). Domaine distinctif au niveau mondial : résultats et indicateurs SOYEE.
11. Plan International. (2018, Septembre). Enoncé de position de Plan International sur l'autonomisation économique dans le monde du travail avec un focus sur les jeunes et particulièrement les filles et les jeunes femmes. Récupéré sur https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo_economic_empowerment_in_the_world_of_work_policy_paper_eng_sept18.pdf
12. Singh, J., & Schneiders, M. (2016). *A Global Desk Review of Financial Education's Contribution to Girls' Economic Empowerment*. Aflatoun International, Plan International & Crédit Suisse. Récupéré sur <https://www.aflatoun.org/wp-content/uploads/2022/02/Financial-Educations-Contribution-to-Girls-Economic-Empowerment-DeskReview-CreditSuisse-1.pdf>
13. SWEDD Mali, (2016). Projet d'appui à l'apprentissage et à l'autonomisation économique des femmes associée à la Santé Reproductive Maternelle Néonatale Infantile et Nutritionnelle (SRMNIN).
14. SWEDD Mali, (2019). Fiche de capitalisation des interventions du sous-projet opportunités économiques (Activités Génératrices de Revenus) du SWEDD-Mali – les Activités Génératrices de Revenus comme stratégie de résilience et d'autonomisation des femmes au Mali
15. SWEDD Mali, (2019). Fiche de capitalisation des interventions du projet opportunités économiques pour les filles/femmes de 15-24 ans appuyées par le projet SWEDD-Mali - Thematique2 : promotion de l'autonomisation des filles/femmes par leur installation dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes
16. SWEDD Mali, (2022). Progrès réalisés et résultats enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du sous projet d'appui à l'apprentissage et à l'autonomisation économique des filles et des femmes associées à la SRMNIN – Rapport de synthèse

Sites consultés :

https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/GEPA_Mali_CS_FR_Web.pdf

https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/02/ad414-le_chomage_au_mali_phenomene_urbain_jeune_et_eduque-depeche_afrobarometer-21dec20_0.pdf

<https://includeplatform.net/wp-content/uploads/2022/04/Le-potentiel-demploi-des-femmes-et-jeunes-dans-les-secteurs-et-branches-dactivite%CC%81s-e%CC%81conomiques-au-Mali.pdf>

<https://journals.openedition.org/ries/6571>

Migration au Mali (instat-mali.org)

Dans la région : l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale : Mali | ONU Femmes – Afrique (unwomen.org)

https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/GEPA_Mali_CS_FR_Web.pdf



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET
DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)



Crédit photos: © Plan International

